

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHESCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED SADDIK BEN YAHIA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LETTRE ET LANGUE FRANCAISE**

N°-de série :

N°-d'ordre :



Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master

Option : sciences du langage

Sujet

**Contribution à l'analyse syntaxique des
titres des Unes de la presse algérienne
d'expression française**

Présenté par :

Guenoune Amel

Bouklouha Amina

Sous la direction de :

Dr. Boukra Mourad

Devant le jury :

Président : Dr. Sissaoui Abdelaziz

Rapporteur : Dr. Boukra Mourad

Examinatrice : M.A.A. Melouah Rima

Année universitaire : 2017/2018

Remerciements

Au nom d'ALLAH le grand merci de nous avoir donné la capacité d'aller jusqu'au bout de nos rêves.

Merci de nous avoir aidé tout au long de nos études.

Nous tenons à remercier de prime abord notre directeur de recherche

DR. BOUKRA MOURAD

d'avoir accepté de diriger ce travail et pour la confiance qu'il a bien voulu placer en nous,

pour son sourire encourageux de tous les instants.

Nos remerciements les plus vifs vont aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Nous exprimons également notre gratitude à l'égard de département et le corps enseignants « Cours, TD ».

Notre profond remerciement pour nos familles pour leurs patiences, nos collègues pour leurs encouragements et à nos amis.

Un grand merci pour ceux et celles qui nous ont aidé de près ou de loin toute la durée de notre parcours éducatif.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail,

À ma très chère mère, à laquelle je dois tout

Aucune dédicace ne saurait exprimer à sa juste

valeur le profond amour que je vous porte

À mon cher père, parti un peu tôt

A la mémoire de ce grand homme,

de ce père, au grand cœur

A mes enfants : Anes et Nour.

A mon cher mari : Bilel.

A mes chers frères : Mohamed et Sid Ali.

A mes très chères sœurs : Samira, Khaoula, Selma, Hiba.

A Ma proche sœur et amie : Hakima.

A tous ceux qui me sont chères.

A tous ceux qui m'aiment

A tous ceux que j'aime

Amel

Dédicace

Je dédie ce travail à :

Celui qui m'a donné l'envie, l'espoir, le courage et

Les conseils précieux : « Mon père ».

A ma très chère mère qui m'a offert la tendresse,

L'amour et la vie :

« Qu'Allah la protège et la garde pour nous ».

A mes très chers frères :

Yasser, Younes et Loukmen.

Ainsi mes sœurs : Meriem et Khadidja.

A ceux qui m'ont aidé à réaliser ce travail

Et particulièrement mon fiancé : « Khalifa ».

A mes collègues sans oublier toute ma famille.

A ceux qui m'aiment et me connaissent.

A tous ceux que j'aime.

Amina

Table des matières

Introduction générale.....	10
Chapitre 01 : Les notions de base d'une étude syntaxique.....	13
Introduction.....	14
I-De la linguistique à la syntaxe.....	14
I-1-Qu'est-ce-que la linguistique	14
I-2-Les domaines de la linguistique.....	14
I-3-Qu'est –ce-que la syntaxe	15
II- Objectifs de la syntaxe.....	17
III- Catégories et fonctions de la syntaxe.....	17
III-1-Les catégories	18
A- Les classes de mots.....	18
B- Les catégories du syntagme.....	22
C- L'organisation de la phrase syntaxique.....	24
III-2-Les fonctions primaires et secondaires.....	25
Conclusion.....	25
Chapitre 02 : De la presse écrite aux titres des Unes.....	26
Introduction.....	27
I- Presse écrite, discours journalistique et communication.....	27
II- les besoins de lecture de journaux.....	29
III-Les trois niveaux de lecture d'un journal	30
IV-L'anatomie de la Une de journal.....	31
V-Les indices paratextuels.....	33
VI-Les titres des journaux : aspects fonctionnels et formels.....	34
Conclusion.....	36

Chapitre 3 :L’analyse syntaxique des titres.....	37
Introduction.....	38
I-Choix de la méthode.....	38
II-Présentation, description et choix de corpus.....	38
III- Analyse des titres de la Une.....	42
III-1- Titres sous forme du syntagme nominal.....	42
III-2- Titres sous forme du syntagme verbal.....	48
IV-Les phénomènes liés aux contacts de langues.....	57
V-Bilan de l’analyse.....	58
Conclusion.....	59
Conclusion générale.....	60
Liste des références bibliographiques.....	63
Annexes.....	66

Table des figures

Figure A : Les journaux qui utilisent la structure du syntagme nominal.....	44
Figure B : la structure du syntagme nominal adjectival dans les journaux.....	46
Figure C : la structure SN avec l'expansion du nom dans les titres des articles	48
Figure D : Les journaux qui utilisent la structure du syntagme verbal.....	50
Tableau d'étude de temps des verbes selon les journaux algériens d'expression française.....	56
Figure E : Les temps du passé dans les titres du journal.....	57

Introduction générale

De nos jours, la presse joue un rôle important dans notre vie quotidienne car elle est la source d'informations provenant aussi bien de la société dans laquelle nous vivons que d'autres pays lointains.

Dans cette perspective, les titres de presse jouent un rôle important en tant que vitrine du journal et qu'indice informatif qui incite les lecteurs à l'achat du journal et à sa lecture. La Une du journal est l'élément le plus visible dans un journal qui renseigne sur le contenu du journal et motive à sa lecture. Cet objectif implique un travail conséquent de la part du journaliste sur la structuration des titres et particulièrement les titres de la Une à différents plans (syntaxique, sémantique, morphologiques, stylistique).

Ceci nous a amené à nous intéresser particulièrement aux différentes structures syntaxiques que nous livrent les titres des Unes de différents journaux édités en langue française. Nous tenons à ajouter que la focalisation sur les titres dans le cadre de travaux de recherche n'est pas une nouveauté. En effet, bon nombre de réflexions se sont intéressées aux structures syntaxiques des titres notamment les titres de la Une. Nous indiquons principalement les travaux de :

- Mémoire de Master, de Benmrikhi Halima, intitulé *Approche titrologique de l'œuvre romanesque de Malek HADDAD*, .Cas de : l'élève et la leçon. Université de Abderrahmane Mira. Bejaia, 2005.

- Mémoire de Master, de Ngoc Quan Tran, intitulé *étude des titres de presse : Classement syntaxique, valeurs sémantiques et pragmatiques*, Université de TOULAN, 2017.

Ces travaux nous ont largement inspirés dans notre étude. En ce qui concerne l'originalité de notre travail de recherche, elle peut être cerner dans la découverte des spécificités syntaxiques des titres de la Une à travers l'application d'un nouveau cadre théorique que nous avons utilisé dans notre analyse syntaxique, à savoir celui proposé par Nicole LE QUERLER dans son ouvrage « Précis de syntaxe française ». Ce cadre théorique sera appliqué sur les titres relatifs aux thèmes suivants :

-Education, santé, et politique.

De ce fait, la problématique de notre recherche s'articule autour de la question suivante :

-Quelles sont les modalités de construction syntaxique des titres dans différents thèmes ?

Ceci nous conduisons à poser deux sous-questions qui sont :

-Peut-on parler d'une identité syntaxique de construction des phrases propre à chaque journal ou d'une identité collective à l'ensemble des journaux examinés ?

-Le journaliste recourt-il à une structure syntagmatique pour illustrer une phrase simple ou complexe ?

C'est à l'issue de ces questions, que la logique de notre recherche propose comme réponses vérifiables les points suivants :

-Les modalités de constructions syntaxiques ne peuvent se manifester que sur le plan morphologique, distributionnel et syntaxique.

-Dans le cas de l'utilisation du titre sous la forme d'une phrase simple ou complexe, le recours à une analyse syntagmatique s'impose.

-Les quotidiens algériens d'expression française peuvent avoir une identité de construction syntaxique des phrases spécifiques à chaque journal ou bien d'une identité syntaxique partagée (collective) par l'ensemble des journaux.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine des sciences du langage. Dans le quel nous nous sommes particulièrement intéressés à la manière, telle que se manifeste la syntaxe dans un journal d'information algérienne d'expression française. Ce travail est structuré selon un plan ternaire : le premier chapitre est consacré aux notions de base de la syntaxe- méthode pour étudier la structure de la phrase- issues du travail de Nicole LE QUERLER dans lequel elle dresse les outils théoriques nécessaires à l'analyse syntaxique de la phrase française. Il s'agit en fait d'une analyse qui s'appuie sur les méthodes et recherches actuelles en linguistique, tout en conservant certains aspects de la grammaire traditionnelle.¹

¹ Nicole LE QUERLER, *précis de syntaxe française*, Presses Universitaire de Caen. P.5

Dans le second chapitre, l'intérêt est porté sur les titres des Unes, leurs types et les fonctions qu'ils remplissent.

Enfin, le dernier chapitre n'est que le prolongement du premier dans la mesure où il sera question de convoquer la méthode pour étudier la structure de la phrase afin d'analyser notre corpus. Une étude comparative, quantitative, nous permettra d'identifier les formes syntaxiques spécifiques à chaque journal et celles qu'on retrouve dans l'ensemble des journaux. A travers cette comparaison, nous parviendrons à déceler le(s) identité(s) syntaxique(s) des journaux algériens d'expression française.

Chapitre 1

**Les notions de base
d'une étude
syntaxique**

Introduction

Le premier chapitre a été consacré aux notions de base de la syntaxe. Il fait partir de parvenir aux différentes notions, de la syntaxe. Aussi, nous avons décrit le cadre de l'analyse syntaxique qui nous servira à la description de notre corpus. Ce cadre est inspiré de l'ouvrage de Nicole LE QUERLER, intitulé *précis de syntaxe française*. Ces concepts seront convoqués lors de notre analyse du corpus, autrement dit lors du volet pratique de notre étude.

I- De la linguistique à la syntaxe

I-1-Qu'est – ce – que la linguistique ?

D'une part, Selon Saussure « *La linguistique est la science ayant pour objet, la langue envisagée elle-même et pour elle-même* »¹. D'autre part, La linguistique est l'étude scientifique du langage humain vocal, tel qu'il se réalise par une langue, système de signes linguistiques et/ou système de règles².

I-2-Les domaines de la linguistique

La linguistique, confrontée à un objet hétérogène, elle est divisée en différents domaines d'étude, dont les frontières sont étanches et instables³. Chacun de ces domaines privilégie un aspect de l'objet langue, ainsi divisé en plusieurs niveaux d'analyse, chacun consacré à une unité spécifique.

1-La phonétique : est l'étude scientifique des sons de la parole du point de vue de leur production articulatoire, de leur transmission dans l'espace et de leur réception auditive.

2-La phonologie : est l'étude de la face sonore du langage, mais elle adopte un point de vue fonctionnel. Elle envisage les sons en fonction de leur rôle dans la communication linguistique.

¹ DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, éd : Charles Bally, Payot, Paris, 1971, p.10

² BAYLON PAUL, FABRE Christian, *initiation à la linguistique, cours et applications corrigés*, Nathan, 1990, p.17

³ GARRIC Nathalie, *introduction a la linguistique*, Hachette, Paris, 2007, p.10

3-La morphologie : est l'étude des unités significatives minimales d'une langue. Elle isole ces unités indivisibles et analyse selon quels processus elle se combine pour former de nouvelles unités de sens.

4--La sémantique : est l'étude de la signification des unités linguistiques ainsi que leurs relations.

5-La pragmatique : est l'étude de l'usage de la langue comme pratique énonciative intersubjective contextuellement située est dotée d'un pouvoir de faire.

6-La syntaxe : est l'étude de la phrase. Elle analyse, selon plusieurs règles, les unités de sens qui se combinent pour former des unités d'un niveau supérieur⁴.

I-3-Qu'est-ce que la syntaxe ?

Plusieurs linguistes qui définissent la syntaxe différemment aux autres, parmi eux, nous avons donné quelques définitions :

D'une part, Selon le Dictionnaire des sciences du langage de Franck NEVEU :

Le mot syntaxe est issu du bas latin *syntaxis*, « ordre, arrangement, disposition des mots », à partir du grec *suntaxis*, formé sur la préposition *sun* « avec », et le nom *taxis*, « ordre, arrangement, disposition ». Le terme désigne tout à la fois l'organisation des mots et des groupes dans l'énoncé, et l'étude de cette organisation. Cette étude repose sur l'élaboration de modèles théorique dont la fonction est de proposer des hypothèses explicatives et des systèmes d'analyse des structures syntaxiques ⁵.

D'autre part, selon Christian BAYLON et Paul FABRE dans son ouvrage intitulé *Initiation à la linguistique*, ils écrivent « La syntaxe d'une langue est composée d'un stock réduit de phrases de base [...] dont toutes les autres phrases de la langue peuvent et doivent être dérivées par des opérations dites transformation »⁶.

⁴ Id.

⁵ NEVEU Franck, *Dictionnaire des sciences du langage*, Tizi-Ouzou, éd Mehdi, BP. 309

⁶ MOUNIN G. *Clefs pour la linguistique*, Seghers, 1971, p. 133

En effet, Guillaume se fondera la syntaxe sur le mot « *La structure de la phrase apparaît conditionnée, et jouée, par la structure du mot.* »⁷

Chomsky donne une définition très claire de la syntaxe :

La syntaxe est l'étude des principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites dans des langues particulières. L'étude syntaxique d'une langue donnée a pour objet la construction d'une grammaire qui peut être considérée comme une sorte de mécanisme qui produit les phrases de la langue soumise l'analyse⁸.

Selon Mohand MAHRAZI dans son ouvrage intitulé *les concepts de base en sciences du langage* :

La syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les morphèmes libres (les mots) se combinent pour former des syntagmes (nominaux ou verbaux) pouvant mener à des propositions (indépendantes ou principales/ subordonnées, relatives), lesquelles peuvent se combiner à leur tour pour former des énoncés⁹.

D'après le dictionnaire des sciences du langage, on distingue minimalement deux syntaxes, c'est - à -dire deux perspectives différentes sur la notion¹⁰ :

La syntaxe de l'énonciation qui résulte de l'application non consciente de règles permettant de produire des énoncés dont les segments constitutifs sont organisés conformément au code grammatical d'une langue donnée, reconnaître une spécificité aux règles syntaxiques ne signifie nullement une autonomie à la syntaxe.

Mais nous nous intéressons beaucoup plus à la syntaxe descriptive qui résulte d'une approche analytique (à la fois classificatoire et explicative).cette approche est susceptible de varier considérablement dans sa méthode et ses attentes elle s'inscrit.

⁷ GUILLAUME, *leçons de linguistique*, série B, Klincksieck, 1971, leçon du 9 décembre 1948, p. 30

⁸ Ibid. P. 13

⁹ MAHRAZI Mohand, *les concepts de base en sciences du langage*, office des publications universitaires, 2001, p.91

¹⁰ Id

II-Objectifs de la syntaxe

L'objectif de la syntaxe est énoncé dans la citation de Denis COSTAOUEC et Françoise GUERIN comme suit :

La syntaxe consiste principalement à examiner par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'expérience, et qui ne sont pas des rapports de pure successivité. Peuvent être marqués dans une succession d'unité linguistique de manière que le récepteur puisse reconstruire cette expérience¹¹.

La tâche primordiale de la syntaxe réside dans le fait d' « examiner » le phénomène autant la langue et de relever subséquemment les règles qui régissent l'organisation du phénomène. Donc, la syntaxe ne produit pas des règles, elle les décrit.

III-Catégories et fonctions de la syntaxe :

D'emblée, nous tenons à signaler que les catégories et les fonctions dans la phrase seront présentées en trois grandes parties :

-La première catégorie sera consacrée aux classes de mots, aux catégories de syntagme et à l'organisation générale de la phrase syntaxique.

-La seconde, aux fonctions primaires.

-La troisième, aux fonctions secondaires¹².

En effet, les fonctions primaires, font références aux fonctions qui dépendent du verbe (expansions du nom, du pronom, de l'adjectif.....). Parmi les fonctions primaires, on distinguera les fonctions primaires essentielles (celles qu'on ne peut supprimer dans la phrase sans qu'elle devienne agrammaticale) et les fonctions primaires accessoires (celles, au contraire, qui ne sont pas indispensables au fonctionnement syntaxique de la phrase).

¹¹ COSTAOUEC Denis et GUERIN Françoise, *syntaxe fonctionnelle : théorie et exercice*, Pur, Rennes, 1984, p.31

¹² LE QUERLER Nicole, *précis de syntaxe française*, presses universitaire de CAEN, 1994, p.10

Notre analyse proposée s'appuie sur des critères formels d'identification des catégories et des fonctions : paramètres morphologiques, distributionnels et syntaxiques.

III-1-Les catégories :

A-Les classes de mots :

A-1-Les noms

***Critères morphologiques**

Les noms sont variables en nombre et c'est le nom qui impose au verbe, au déterminant et à l'adjectif la variation en nombre. Les impose aussi leur genre, masculin ou féminin, à l'adjectif et au déterminant.

***Critères distributionnels**

Les noms sont, les plus souvent, précédés d'un déterminant, et peuvent avec lui, fonctionner comme sujet.

***Critères syntaxiques**

Les noms peuvent avoir toutes les fonctions dans la phrase : fonctions primaires (celles qui dépendent du verbe, comme le sujet, les attributs et les divers compléments du verbe) ou fonction secondaires (celles qui dépendent d'un autre mot que le verbe : expansions du nom, du pronom, etc.)

A-2-Les verbes

***Critères morphologiques**

Les verbes sont variables en nombre, personne, temps, mode et voix.

***Critères distributionnels**

Les verbes ne peuvent pas être précédés d'un déterminant : un infinitif précédé d'un déterminant appartient à la classe des noms ; il en a les fonctions syntaxiques. Ex : Le boire, le manger.

***Critères syntaxiques**

Le verbe est le pivot de la phrase française, c'est autour de lui que s'organisent les fonctions primaires. Il a une fonction nodale (il est le nœud de la phrase) et ne peut avoir aucune autre fonction syntaxique sauf lorsqu'il est à l'infinitif et au participe.

A-3-Les adjectifs qualificatifs***Critères morphologiques**

Les adjectifs qualificatifs sont variables en genre et en nombre selon le nom qu'ils qualifient.

***Critères distributionnels**

Les adjectifs qualificatifs peuvent précéder ou suivre le nom qu'ils qualifient.

***Critères syntaxiques**

Les adjectifs peuvent être épithètes ou attributs.

A-4-Les prépositions***Critères morphologique**

Les prépositions sont invariable (à, de, pour, dans, avec....).

***Critères distributionnels**

Les prépositions sont en tête du segment qu'elles lient à un autre, dans un rapport de dépendance syntaxique. Le segment introduit par une préposition peut être un syntagme nominal, pronominal, infinitival, adverbial.

***Critères syntaxiques**

Les prépositions établissent un rapport de dépendance syntaxique entre le segment qu'elles introduisent et un autre segment : syntagme verbale, syntagme nominal ou autre syntagme.

A-5-Les adverbes

Certains adverbes sont formés à partir d'un adjectif avec le suffixe "ment" d'autres non (*lentement, vraiment, vite, bien, soudain,...*).

D'autre part, certains verbes sont en même temps des marqueurs interrogatifs ou exclamatifs, ou bien des connecteurs (*quand, comme, comment, pourquoi, combien.....*).

***Critères morphologiques**

Les adverbes sont toujours invariables. Le même mot peut être variable quand il appartient à la classe des adjectifs, et invariable quand appartient à la classe des adverbes.

*** Critères distributionnels**

Les adverbes peuvent occuper différentes places dans la phrase : initiale, préverbale, avant les compléments, post- verbale après les compléments ou post-verbale finale.

***Critères syntaxiques**

Les adverbes peuvent porter sur :

- Un verbe
- Un nom
- Un adjectif
- Un an autre adverbe
- Ou la phrase entière

A-6-Les pronoms

Il existe, en français, différentes sortes de pronoms : personnels (je, tu, il, nous, vous, ils, le, la, lui, leur...), indéfinis (tout, aucun, certains, les autres...), interrogatifs et exclamatifs (lequel, laquelle, lesquels), relatifs (qui, que, dont, où,..), démonstratifs (ceci, cela, ceux-ci, celle-là..), possessifs (le mien, le tien, le leur...).

***Critères morphologiques**

Les pronoms sont invariables en genre et en nombre, en fonction du nom qu'ils remplacent. Les pronoms relatifs varient selon la fonction (qui, que, dont...) et/ou selon le nombre et le genre (lequel, lesquels, auquel, auxquels, auxquelles.....). Quelques pronoms sont invariables (on, rien, personne.....).

***Critères distributionnels**

Les pronoms peuvent commuter avec un pronom précédé de son déterminant. Ils n'admettent pas de déterminant, sauf les pronoms possessifs et certains indéfinis, qui comportent un déterminant (le vôtre, l'autre).

***Critères syntaxiques**

Les pronoms peuvent avoir toutes les fonctions du nom.

Remarque : Les pronoms peuvent être **représentants** ou **non représentants**, selon qu'ils représentent ou non un élément du discours antérieur ou postérieur. Les représentants peuvent être **anaphoriques** (ils renvoient à quelqu'un ou quelque chose nommé avant le pronom dans le discours) ou **anaphorique** (ils renvoient alors à quelqu'un ou quelque chose nommé après le pronom dans le discours).

Les non-représentants peuvent renvoyer à un **référent indéfini**, **aucun référent** ou bien encore renvoyer à un référent qui n'est identifiable que par rapport à la situation d'énonciation : je, tu, toi, vous, par exemple ; ces derniers pronoms sont des embrayeurs.

A-7-Les déterminants

On peut regrouper dans la classe des déterminants, les articles définis ou indéfinis (le, la, un, une, des.....).

***Critères morphologiques**

Les déterminants varient en genre et en nombre en fonction du nom qu'ils déterminent.

***Critères distributionnels**

Les déterminants peuvent tous commuter entre eux devant un nom. Mais ne peuvent généralement pas se combiner.

***Critères syntaxiques**

Les déterminants déterminent exclusivement un nom ; un mot d'une autre classe fonctionne comme un nom appartient à la classe des noms s'il est déterminé par un déterminant : le beau, le parler...

Remarque : les noms propres désignant une personne ne sont généralement pas précédés d'un déterminant, sauf pour désigner une famille.

B- Les catégories de syntagme

Un syntagme est un ensemble de mots organisé de façon cohérent autour d'un mot appelé tête de syntagme, et qui suffit de constituer un syntagme ; c'est alors un ensemble comprenant un seul élément, pouvant avoir une fonction syntaxique dans une phrase.

La phrase est constituée d'un ensemble de syntagmes ayant une fonction dans cette phrase, et qui appelle "les constituants de la phrase" (constituant primaires ou secondaires : syntagme en fonction primaire ou secondaire). Il est important de repérer le mot qui constitue la tête du syntagme, même si ce syntagme est très long et comporte un grand nombre d'expansions de la tête syntagme. Dans un syntagme nominal, on peut trouver divers compléments, épithètes, déterminants du nom.

Il y a des mots qui peuvent être tête de syntagme sont :

Le nom = syntagme nominal (S.N.)

Le pronom = syntagme pronominal (S.Pron.)

Le verbe = syntagme verbale (S.V.)

L'adjectif = syntagme adjectival (S.Adj.)

L'adverbe = syntagme adverbial (S.Adv.)

Ne peuvent donc constituer une tête de syntagme : les déterminants, les conjonctions, les prépositions, les interjections. On appellera syntagme subordonnel (S.N.) un syntagme constitué autour d'un verbe subordonné.

L'infinitif et le participe constituent respectivement un syntagme infinitival et un syntagme participial quand ils n'ont pas de sujet propre.

Quand un syntagme nominal, pronominal ou infinitival est introduit par une préposition, c'est un syntagme nominal prépositionnel (S.N.Prép.)

Donc, nous étudierons, chacun des différents types de syntagme les uns après les autres.

B-1-Le syntagme nominal (S.N.)

Le syntagme nominal le plus court est constitué du nom seul, sans déterminant ni expansion. C'est le plus souvent un nom propre, mais aussi peut être un nom commun.

B-2-Le syntagme verbal (S.N.)

Le syntagme verbal est constitué du verbe, avec, éventuellement, son auxiliaire de temporalité ou d'aspect (avait cherché, va partir), de diathèse (est abattu), de modalité (peut partir). Le syntagme verbal inclut, aussi, la négation (ne...pas).

B-3- Le syntagme adjectival (S.Adj.)

Le syntagme adjectival est souvent réduit à un seul élément, l'adjectif seul. Mais l'adjectif peut recevoir des expansions.

B-4- Le syntagme adverbial (S. Adv.)

L'adverbe peut avoir les mêmes expansions que l'adjectif.

B-5- Le syntagme subordonnel (S. Sub.)

Un syntagme subordonnel est un syntagme dont la tête est un verbe subordonné. Il peut être subordonné au verbe-pivot de la phrase ou bien à un autre constituant de la phrase. Le syntagme subordonnel ne peut fonctionner de manière autonome : il est en dépendance syntaxique par rapport à un autre élément de la phrase. Il est constitué d'un verbe subordonné avec son sujet et ses compléments. Il existe différents types de

syntagmes subordinaux : syntagme subordonné relatifs, conjonctifs, adverbiaux, infinitifs, participiaux qu'on appelle aussi.

B-6- Les syntagmes prépositionnels

Le syntagme nominal, le syntagme pronominal, le syntagme participial, le syntagme adverbial, le syntagme infinitival, le syntagme subordinal peuvent introduits par une préposition. On les appelle alors (syntagme nominal prépositionnel, syntagme pronominal prépositionnel, syntagme infinitival prépositionnel, syntagme participial prépositionnel, syntagme adverbial prépositionnel, syntagme subordinal prépositionnel).

B-7- Le syntagme infinitival et le syntagme participial

L'infinitif, tête du syntagme infinitival, et le participe présent ou passé, tête du syntagme participial, peuvent avoir tous les compléments du verbe : complément d'objet, compléments circonstanciels, etc. Mais ils ne peuvent pas avoir de sujet, car le participe et l'infinitif ne sont la tête d'un syntagme infinitival ou d'un syntagme participial que s'ils n'ont pas de sujet propre.

C-L'organisation de la phrase syntaxique

1-La phrase syntaxique

La phrase traditionnelle est définie comme l'ensemble des mots compris entre deux points. En effet, l'ensemble des mots compris entre deux points ne constitue pas toujours un tout cohérent.

On dit aussi que la phrase syntaxique est un ensemble autonome de syntagmes dépendant syntaxiquement d'un pivot, qui est le plus souvent un verbe conjugué.

La cohésion syntaxique d'un groupe de syntagmes autour d'un pivot, et l'autonomie de l'ensemble sont deux critères de reconnaissance de la phrase syntaxique.

1-1-La phrase simple

La phrase simple est une phrase syntaxique qui ne contient aucun syntagme subordinal.

1-2- La phrase complexe

Une phrase complexe est une phrase contenant un ou plusieurs syntagmes subordonnés complément du verbe principal ou un autre syntagme dans la phrase.

Dans une phrase qui comprend un pronom relatif, deux propositions seront reliées à ce pronom,

-la première, c'est la proposition principale,

-la seconde, c'est la proposition subordonnée.

III-2- Les fonctions primaires et secondaires

Parmi les fonctions primaires, on distingue des fonctions essentielles et des fonctions accessoires. Quant aux fonctions secondaires, elles sont toutes accessoires.

1-Les fonctions primaires sont celles qui dépendent du verbe (sujet, compléments d'objet, compléments circonstanciels). Donc, on a deux sous fonctions :

1-1-Les fonctions primaires essentielles sont celles qu'on ne peut supprimer sans que la phrase devienne agrammaticale.

1-2-Les fonctions primaires accessoires sont celles, au contraire, qui ne sont pas indispensables au fonctionnement syntaxique de la phrase

2- les fonctions secondaires celles qui dépendent d'un autre mot que le verbe (expansion du nom, du pronom, de l'adjectif)

Conclusion

En guise de conclusion, on peut affirmer que la syntaxe consiste à établir des relations entre les mots selon trois critères essentiels qui sont :

-Critères morphologiques.

-Critères distributionnels.

-Critères syntaxiques.

Chapitre 2

**De la presse écrite
aux titres des Unes**

Introduction

Ce chapitre sera consacré à la définition des différents éléments en rapport avec la presse, le discours journalistique et les titres de la Une. Il s'agit précisément d'un éclairage sur les notions qui gravitent autour de notre corpus et qui, en même temps, justifient son choix.

I- Presse écrite, discours journalistique et communication

Selon le dictionnaire de français internaute : « *La presse écrite représente l'ensemble des intervenants du monde de l'information écrite, que soit les supports comme les journaux, ou les professionnels en charge de ceux-ci comme les journalistes* »¹.

Il s'agit donc de l'ensemble de moyens de diffusion de l'information écrite parmi lesquels on retrouve les journaux quotidiens.

Aujourd'hui, à l'échelle planétaire, la presse écrite est de plus en plus disponible sous forme électronique et beaucoup de journaux disposent d'un site web.

En Algérie, il existe plusieurs journaux francophones qui sont consultables sur web. Sur vingt-neuf titres francophones, douze disposent d'un site web en activité. A titre d'exemple, le quotidien El-Watan, créé dans le cadre de la nouvelle loi de 1990 qui ouvrait la voie à la presse privée après quatre décennies de monopole d'Etat, est le premier journal qui dès 1997 a investi le web. Ces textes dont les contenus sont semblables à la version papier sont mis en ligne régulièrement dans la nuit précédant la distribution des exemplaires imprimés. Il a été suivi par la suite par d'autres journaux tels que *Le Matin*, *Le Jeune indépendant*, *El-Khabar*, (quotidien de langue arabe) etc².

¹ <https://www.linternaute.fr> > Dictionnaire, consulté le 28/06/2018

² Gilles KRAEMER, « *Journaux algériens. De la presse à la toile. Panorama des sites web des quotidiens arabophones et francophones* », *Réseaux* 2003/6 (no 122), p. 273-285.

Quand on évoque la notion de discours journalistique, cela ne veut absolument pas dire que tout discours suppose une organisation transphrastique, autrement dit des suites de mots qui sont nécessairement de taille supérieure à la phrase, mais qu'il mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase. Un proverbe ou une interdiction comme « ne pas fumer » sont des discours, ils forment une unité complète, même s'ils ne sont constitués que d'une phrase unique³.

Entant que forme de communication, le discours journalistique vise la diffusion de messages à des récepteurs plutôt virtuels. Ceci implique la présence des éléments du schéma de la communication qui sont présentés par Elena PREDESCU, Cristina GELAN comme suite :⁴

*L'émetteur, un individu (le journaliste) ou un groupe (la rédaction du journal),

*Le récepteur : un/des lecteur(s),

*Le message : les informations transmises (des événements, des faits, des histoires, etc) qui intéressent un large public,

*Le canal : le journal,

*Le code : les signes linguistiques (mots), iconiques (images) et les règles de combinaison de ces signes.

*Le référent : le contexte, la situation, des objets réels auxquels renvoie le message. On distingue dans le journalisme deux types de référents : un référent situationnel constitué par la situation et les circonstances de transmission du message et le référent textuel, constitué par le contexte linguistique.

Dans le cadre de l'enseignement, ils sont qualifiés de *documents authentiques* que l'on peut retrouver dans l'environnement de l'apprenant.

En didactique des langues, le discours journalistique est qualifié de document faisant référence à tout document que l'on peut retrouver dans l'environnement à des fins de communication réelle, qui n'a pas été conçu pour être exploité en classe. Selon J-P Cuq, la caractérisation d'authentique, « désigne donc tout ce qui n'est pas conçu à l'origine. Le document authentique renvoie à un foisonnement de genres bien typés et à

³ P. CHARAUDEAU, D. MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions du Seuil, 2002, p.187.

⁴ Elena PREDESCU, Cristina GELAN, *Discours et langage journalistiques*, BDD-A 20429, Valahia University Press, 2011.

un ensemble très divers de situations de communication et de messages écrits, oraux, iconiques et audiovisuels qui couvrent toute la panoplie des productions de la vie quotidienne, administrative, médiatique, culturelle, professionnelle, etc. »⁵

Le discours journalistique utilise une langue standard qui fait appel à des mots précis et à une syntaxe travaillée. Du reste, selon Elena PREDESCU, Cristina GELAN, le langage journalistique se distingue par deux aspects spécifiques: « *La première caractéristique relève de son aspect économique qui consiste à véhiculer un plus grand nombre d'informations par un plus petit nombre de signes (mots), tout en veillant à la bonne réception du message* »⁶.

La deuxième caractéristique du langage de la presse trait à son accessibilité pour un large public. Par conséquent, il tient compte de l'hétérogénéité des niveaux culturels des différents publics et de leurs représentations.

A noter que le langage journalistique emploie aussi d'autres langages spécifiques en qui dépendent des divers sujets traités et du talent et la personnalité des auteurs (journalistes).

II-Les besoins de lecture de journaux

Depuis son apparition, l'importance du journal dans les sociétés modernes ne cesse de croître. Beaucoup de personnes lisent les journaux pour satisfaire des besoins variés. Dagbisso BEHI évoque les besoins suivants :⁷

II-1- Le besoin d'information

Le but premier déclaré explicitement à travers les publications de presse est d'informer le large public sur ce qui se passe, ce qui arrive à l'échelle local et mondial. C'est l'essence même du discours journalistique. Pour cela, le discours journalistique véhicule des informations sur les divers domaines : sociaux, politique, économique, etc.

⁵ Jean Pierre CUQ, *Dictionnaire de didactique des langues étrangères et secondes*, Clé International, 2003, p. 29.

⁶ Op. Cit.

⁷ BEHI Dagbisso, *Le phénomène de « titrologues » ou lecteurs de titres des journaux*, Abidjan,

www.ltml.ci/files/articles5/BEHIDagbisso.pdf, consulté le 29/06/2018.

Pour atteindre un large public, le discours journalistique utilise le registre standard de la langue. De plus, le journaliste est lui-même un citoyen impliqué dans la vie de sa société mais qui a l'obligation de transmettre et de traiter l'information de la façon la plus objective possible.

II-2- Le besoin de reliance et de divertissement

1- La reliance

Le journal est aujourd'hui le moyen qui reste à l'homme moderne pour nouer des contacts avec la communauté dont il fait partie et avec le monde extérieur.

2- Le divertissement

Le journal est certes un instrument d'information par excellence, mais il est aussi un moyen de divertissement. Cette fonction se retrouve, d'une part, dans les rubriques comme les jeux, les mots croisés, les feuilletons ou les bandes dessinées. D'autre part, dans les rubriques en couleur qui servent à informer et distraire comme les faits divers, et même faits politiques...

3- Le besoin de formation

Le journal exprime les faits en référence au code moral et en utilisant le code linguistique de la société. Un journal traduit les valeurs de la civilisation et il transmet diverses connaissances dans un discours spécifique accessible pour un large public. Par conséquent, il est un vecteur de la formation dans la mesure où il initie, il aide à comprendre l'information.

III-Les trois niveaux de lecture d'un journal

Le journal sollicite trois niveaux de lecture⁸.

III-1-Première niveau : fait référence aux éléments d'un premier choix de lecture. Il s'agit des éléments *périphériques ou des indices paratextuels (l'image du texte)* qui accompagnent le texte, ce qui attire le plus l'œil en premier lieu : les titres, les

⁸ Dagbisso BEHI, *Le phénomène de « titrologues » ou lecteurs de titres des journaux à Abidjan* www.ltml.ci/files/articles5/BEHIDagbisso.pdf, consulté le 29/06/2018

illustrations (particulièrement les photos), la signature (d'un journaliste que l'on aime lire), le sommaire.

III-2-Deuxième niveau : ce qui attire, en second lieu, le lecteur après avoir parcouru le journal, c'est les « chapeaux », les intertitres, les « attaches » et « chutes » des articles. Il Ce sont là les éléments qui l'accrochent.

III-3-Troisième niveau : s'il décide d'aller jusqu'au bout de son désir de lire, le lecteur lira enfin le corps de l'article.

C'est à l'un des indices périphériques cités dans le premier niveau de lecture, à savoir les titres de la une, sur laquelle notre étude se focalisera.

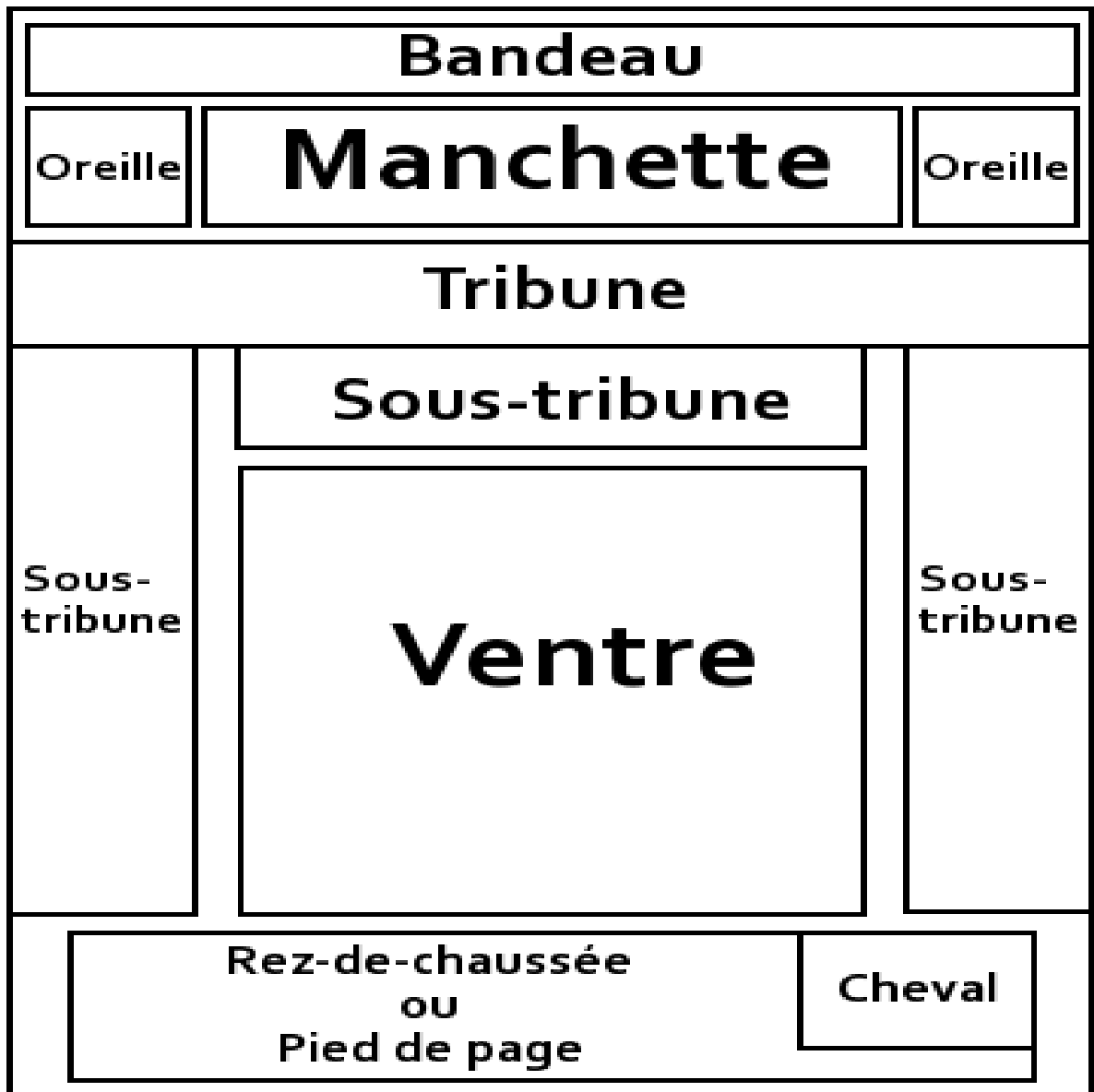
IV-L'anatomie de la Une du journal

IV-1-Qu'est-ce-qu'une Une ?

La une, c'est l'accueil et l'entrée du journal. Porteuse de l'identité du journal par le nom et la maquette, c'est aussi une vitrine qui donne envie de connaître le contenu des pages intérieures. Elle résulte du choix et de la hiérarchisation qu'une rédaction propose à partir des informations du jour.⁹

La Une est donc l'entrée du journal qui porte son identité, la vitrine qui capte, en premier lieu, l'œil du lecteur.

⁹ <http://expositions.bnf.fr/presse/pedago/01.htm>, consulté le 6/6/2018



Les composantes de la Une d'un journal :

Le bandeau, qui se situe tout en haut de la page. Il vise à attirer l'attention du lecteur sur un thème particulier.

La manchette, dans laquelle on retrouve le nom du journal, son logo, ainsi que d'autres indications relatives aux prix du journal, la date, l'édition, l'adresse du siège social, les numéros de téléphone, fax et l'e-mail

L'oreille se situe en haut de la page dans sa partie gauche. Il peut s'agir d'un texte court, d'une publicité.

Le pied se situe dans le bas de la page, en son centre. On y trouve une information ou de la publicité.

La tribune est l'endroit le plus important de la « Une ». On y trouve l'événement et le

titre du jour.

La sous-tribune, à gauche de la tribune. On y met en valeur des articles qui sont détaillés à l'intérieur du journal. Elle est composée d'une photographie suivie d'un résumé de l'information et de la mention de la page où lire l'article.

Le ventre est le centre de la page.

V-Les indices paratextuels

La notion de paratexte fait référence aux éléments du premier niveau d'un premier choix de lecture.

C. DUCHET indique qu' autour du texte subsiste « *une zone indécise, où il joue sa chance, où se définissent les conditions de sa communication, où se mêlent deux séries de codes : le code social, dans son aspect publicitaire, et les codes producteurs ou régulateurs du texte.* »¹⁰ Néanmoins, « *Il est certain que chaque genre de discours (écrit ou oral ou plurisémiotique) possède ses propre procédures de mise en œuvre paratextuelle.* »¹¹

Faisant référence à Genette, écrit « Le paratexte est conçu comme une « frange » qui accompagne le texte [...] le préfixe para ne désigne donc pas simplement ce qui est « à côté », mais aussi ce qui se trouve des deux côtés d'une frontière».

Dans le cadre de l'approche des textes, Belkacem. BENTAIFOUR¹² indique que l'image du texte renvoie à l'aspect matériel sous lequel il se présente. Cette image est constituée d'un ensemble d'éléments qu'on appelle paratextuels (ou éléments périphériques) qui nous livrent des informations sur le texte avant même sa lecture.

Certains indices se retrouvent à l'extérieur du texte, alors que d'autres sont à l'intérieur. Chaque indice nous propose des informations qui orientent la lecture

¹⁰ P. CHARAUDEAU, D. MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions du Seuil, 2002, p. 418.

¹¹ Ibid, pp. 419-420.

¹² Belkacem BENTAIFOUR, *Didactique du texte littéraire. Choisir et exploiter un texte pour la classe*, Tala Editions, Alger, 2009, pp. 94-96 ;

Les indices paratextuels sont :

- Le titre
- Le chapeau
- **Les références dans lesquelles, on retrouve :**
- Le nombre de paragraphes
- La typographie
- Ponctuation
- La représentation graphique

VI-Les titres des journaux : aspects fonctionnels et formels

VI-1-Aspects fonctionnels des titres des Unes

L H. Hoek, l'un des pionniers de la titrologie moderne, considère le titre comme : « un ensemble des signes linguistiques [...], qui peuvent figurer en tête d'un texte »(3).

Il est le contact initial qui capte l'attention du lecteur. Pour Belkacem BENTAIFOUR, les titres sont conçus pour attirer le lecteur, ils annoncent les contenus des textes. Ainsi, le titre « peut avoir une valeur figuratif, quand il donne une idée explicite du contenu, ou une valeur symbolique, quand il faut le « traduire » pour saisir le rapport qu'il entretient avec ce même contenu. Plus le titre est long, plus il est explicite. »¹³ Condensés en quelques mots, les titres résument les contenus des articles.

Les fonctions essentielles dévolues aux titres de journaux peuvent être résumées dans les points suivants :

- Accrocher le regard du lecteur,
- permet de sélectionner la lecture entre tous les articles proposés,
- donne envie de lire l'article et l'achat du journal,
- contribue à l'image du journal,
- structure la page.

¹³ Op. Cit. p. 95.

VI-2-Aspects formels des titres de presse : indices typographiques et ponctuation

Le langage des titres de journaux utilise souvent des structures syntaxiques sous forme d'une masse unique représentée par exemple par un syntagme nominal (sujet ou nom). Exemples : L'impasse, Le pourrissement

Sur le plan syntaxique, il est fréquent que les titres n'emploient pas des formes syntaxiques longues mais des formes courtes et attractives qui se concentrent sur l'essentiel.

D'autres indices typographiques et de ponctuation peuvent apparaître dans les titres.

1-Indices typographiques

Dans le domaine de la typographie, « les innovations techniques (photographie, couleur, taille des lettres, qualité du papier, etc.) ont conduit à une vraie explosion des publications journalistiques, de manière que, à l'heure actuelle, on se trouve, probablement, au seuil d'une grande mutation apportée par les engins numériques. »¹⁴

Les caractères utilisés pour l'écriture des textes et des titres : les majuscules, les chiffres, les caractères qui mettent en relief les mots qui ont une importance particulière dans le texte ou le titre (le gras, l'italique).

Les titres de la Une sont souvent écrits en majuscules et en gras. Ils sont aussi marqués par l'emploi peu conventionnel des lettres majuscules et minuscules dans une même phrase, exemple : « les contrats de gaz, le recrutement et la HOGRA.

2-La ponctuation

Les signes de ponctuation que l'on retrouve aussi bien dans les textes que dans les titres.

¹⁴Elena PREDESCU, Cristina GELAN, Discours et langage journalistiques, BDD-A 20429, Valahia University Press, 2011.

Dans les titres, la ponctuation permet de définir les types de phrases utilisées :

- Le point sert à désigner une phrase déclarative,

exemple : L'occident jouent avec le feu.

-Le point d'interrogation donne une phrase interrogative,

exemple : « Pourquoi le gouvernement garde le silence ? »

Le point d'exclamation indique une phrase exclamative.

Exemple : pénible... !

D'autre part, on note la présence dans les titres de signes de ponctuation tels que les deux points et la virgule qui annoncent des énoncés binaires, des formules bisegmentales articulées par un « deux points » ou par l'utilisation d'une virgule. Ces signes sont fréquemment utilisés dans la presse¹⁵.

Exemples : exemples

- les deux point : « CNAPESTE : des syndicats dénoncent la grève ».

- la virgule : « Voile islamique, le grand débat ».

Conclusion

La lecture d'un article de presse commence par son titre. Donc, cet élément s'avère obligatoire du fait qu'un article est toujours appréhendé à partir de son titre. C'est aussi, le titre est le premier contact d'un lecteur avec un journal se noue par le titre, c'est pourquoi le journaliste doit donner un tel intérêt à l'organisation de sa formulation.

¹⁵ Bernard BOSREDON, Irène TAMBA, « Les formules bisegmentales articulées par un « deux points », In: L'Information Grammaticale, N. 54, 1992. pp. 36-44.

Chapitre 3

L'analyse syntaxique des titres

Introduction

Pour effectuer notre analyse nous avons adopté une démarche syntaxique proposée par Nicole LE QUERLER de son ouvrage intitulé *précis de syntaxe française*. En effet, cette démarche nous a mené à déchiffrer les structures syntaxiques d'un titre de presse selon ses critères morphologiques, distributionnels et syntaxiques.

I-Choix de la méthode

Ce modeste travail vise à découvrir les caractéristiques syntaxiques des titres de la Une relevés dans des quotidiens algériens d'expression française. Une trentaine de titres ont fait l'objet de notre étude.

Pour parvenir à notre objectif, nous avons appliqué comme modèle de référence la démarche syntaxique descriptive et analytique que propose Nicole QUERLER, dans son ouvrage « Précis de la syntaxe française ». Ce dernier nous fournit des outils théoriques nécessaires à l'analyse syntaxique de la phrase française. Cette démarche est, à notre sens, parfaitement adéquate à un tel objet de recherche.

II-Présentation, description et choix du corpus

Notre corpus est constitué d'une trentaine de titres collectés dans les quatre journaux les plus lus dans notre pays, à savoir El watan, El moujahid, Liberté et Horizon.

Journal	Date d'édition	Thème traité	Titre de la Une
El-Watan	Mardi 10 avril 2018	-politique	1-« <i>Pénible.....</i> » (sortie de Bouteflika dans la capitale)
El-watan	Mercredi 22 mars 2018	-La santé	2-« <i>Le pourrissement...</i> (Bras de fer médecins résidents-gouvernement)

El-watan	Mercredi 31 janvier 2018	-Education	3-« <i>L'impasse... »</i>
El-watan	Jeudi 1 mars 2018	-Politique	4-« <i>Des avancées décisives</i> » (droit de l'Homme En Algérie)
El-Moujahid	Mercredi 14 mars 2018	-Politique	5-« <i>Le mystère Bouteflika</i> » (radioscopie chef d'Etat)
Horizon	Mardi 19 mars 2018	-Education	6- « <i>La grande épreuve</i> » (début de l'examen du bac Aujourd'hui)
Liberté	Samedi 3 février 2018	-Education	7-CNAPESTE : « <i>des syndicats dénoncent la grève</i> »
El watan	Mardi 27 février 2018	-Politique	8-« <i>Prison requise contre des proches de CHAKIB KHALIL</i> »
El Moujahid	Jeudi 18 octobre 2012	-Politique	9-« <i>Le ministre des Moudjahidin Préside la cérémonie</i> » (commémorasion 17 octobre 2012)
El Watan	Dimanche 28 février 2018	-Politique	10-LOUISA HENNOUNE répond à TEMMAR : « <i>les Privatisations ont fait exploser la corruption</i> »

Liberté	Samedi 24 octobre 2009	-Faits divers	11-« <i>Sept patriotes assassinés dans une embuscade à maatkas</i> »
Liberté	2018	-Faits divers	12-« <i>plaidoyer pour islam du justice</i> » (congrès féminine à Oran)
Liberté	Mardi 24 avril 2018	-Politique	13-« <i>pourquoi le gouvernement garde le silence ?</i> » (après les critiques européennes sur la gestion des importations)
Liberté	Mercredi 31 janvier 2018	-Education	14- <i>CNAPEST « La grève de trop »</i> (le syndicat passe à l'acte et déclenche un débrayage illimité)
El watan	Samedi 29 juin 2013	-Politique	15-« <i>comment le pouvoir étouffe les droits de l'Homme</i> » (interdiction de réunion, de manifestation et d'expression)
Liberté	Jeudi 5 avril 2018	-Education	16-« <i>BENGHABRIT-CNAPESTE : enfin un accord</i> »
El Watan	2 décembre 2017	-Politique	17-« <i>voile islamique, le grand débat</i> »

El watan	Samedi 9 juin 2018	-Economique	18-« <i>les contrats de gaz, le recrutement et (LA HOGRA)</i>
Horizon	2018	-Politique	19-« <i>L'occident jouent avec le feu</i> »
El watan	8 avril 2018	-Education	20-« <i>Le CNAPESTE ne fera pas grève</i> »
El watan	Mardi 13 février 2018	-Santé	21-« <i>Les résidants ont marché à Alger</i> » (<i>malgré l'interdiction ;</i>

Le choix de notre corpus a un rapport direct avec notre profil. Et étant nous-mêmes enseignantes au cycle moyen, nous avons sélectionné les titres des Unes en relation avec les évènements liés principalement avec l'enseignement. Afin d'enrichir notre analyse, nous avons rajouté d'autres éléments complémentaires en rapport avec des faits sociaux actuels, en l'occurrence la grève des médecins.

D'un autre côté, la maîtrise d'une méthode pour étudier la structure de la phrase française nous sera évidemment utile dans l'exercice de notre fonction. D'ailleurs, comme le souligne Nicole LE QUERLER dans l'avant-propos de son ouvrage, l'acquisition d'une méthode pour étudier la structure de la phrase est : « *Indispensable pour les étudiants de lettre et de langue : pour ceux évidemment qui se destinent à l'enseignement de français ou à la recherche en linguistique* »¹.

¹LE QUERLER Nicole, précis de syntaxe française, éd : 1994, presse universitaire de Caen .P.5

III-Analyse des titres de la Une

L'analyse des titres de presse a pour objectif de présenter les différentes structures d'analyse entre les journaux dans un même journal. Un titre doit produire « *un effet de réel* » à partir d'une transmission de l'information « *dans des formes de reconnaissance qui appartiennent à la culture du journal ainsi qu'à la reconnaissance de son lecteur* »².

Alors pour former un titre de presse, il est nécessaire de distinguer de quelle structure on l'emploie dans notre analyse, de manière générale, en basant sur la présence du noyau verbal. En effet, il y a deux conceptions pour construire un titre de presse : les phrases verbales contenant un verbe et les phrases nominales sans verbe. En générale, il y a les titres de syntagme nominal et les titres de syntagme verbal.

III-1-Titres sous forme du syntagme nominal

Les titres de syntagme nominal sont constitués d'un nom qui a une fonction primaire dans la phrase nominale. « *Le syntagme nominal comporte soit un nom propre, soit un nom abstrait correspondant souvent à une nominalisation* »³

Selon Grevisse « *Une phrase adverbale est une phrase simple qui ne contient de verbe conjugué ou une phrase complexe qui ne contient de verbe conjugué que dans les propositions sujets ou compléments* »⁴.

D'abord, les titres sans verbe est prédominant dans les articles de presse selon les besoins de chaque journal. Autrement dit, le but principal qui est rendre compte pour l'écrivain est de supprimer le verbe dans une structure pour que le lecteur soit concentré sur le terme le plus attirante d'information que d'autres termes mais aussi de réduire le plus possible les titres pour qu'il s'aient un effet choc. Alors on peut nommer ces titres phrases de syntagme nominal.

² MOUILLAUD M, *Grammaire et idiologie de titre de journal*, In Revue mots, Ed Minard, Paris, 1982, P.115-128

³ ERIKSSON, *le syntagme nominal*, 1980, P. 66

⁴ GREVISSE, *le bon usage*, Bruxelles, de Boeck Université, 2008, p.539.

III-1-1-structures des titres sous forme du syntagme nominal (S.N.)**A-Structure de syntagme nominal unique**

Ce type de structure est constitué du nom seul, sans expansion. Nous observons les exemples suivants :

Le nom du journal	Le titre de La Une du journal	Fonctions
El-Watan	1-« <i>Pénible.....</i> » (sortie de Bouteflika dans la capitale)	Fonction essentielle (S.N sujet)
El-Watan	2-« <i>Le pourrissement...</i> » (Bras de fer médecins résidents- gouvernement)	Fonction essentielle (S.N sujet)
El-Watan	3-« <i>L'impasse....</i> »	Fonction essentielle (S.N sujet)

1-Critères morphologiques

Les syntagmes nominaux S.N sont utilisés seul dans l'exemple1.

2-Critères distributionnels

Le nom dans l'exemple2 et 3 est précédé d'un déterminant, et peut, avec lui fonctionner comme un sujet.

3-Critères syntaxiques

Les noms dans les exemples 1, 2,3 ont une fonction primaire et on ne peut pas les supprimer. Aussi on remarque que le nom a des déterminants (des articles définis) dans l'exemple 1 et 2, alors les déterminants permettent à un nom de s'actualiser dans une phrase.

Ce type est représenté dans les titres en questions avec 45 % dans le journal d'El Watan, 36% dans El Moujahid, 34% Horizon et 30% Liberté

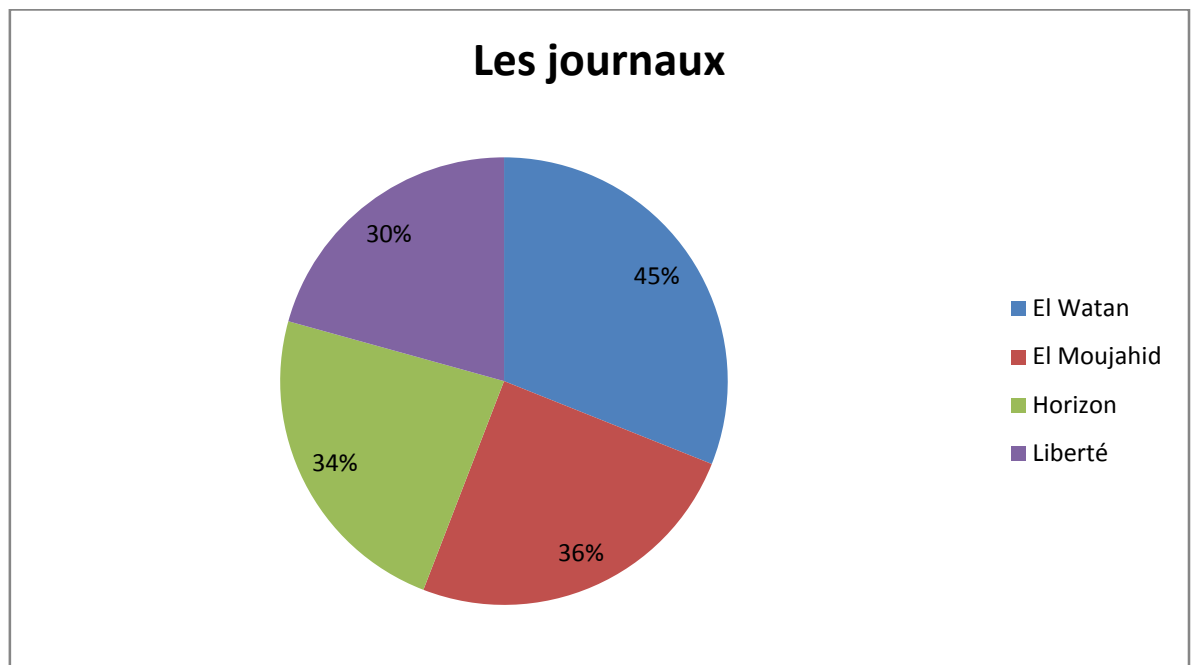


Figure A : les journaux qui utilisent la structure du syntagme nominal unique ou avec le déterminant (S.N)

B- Structures des titres sous forme d'un syntagme nominal S.N adjectival (Nom + adjectif)

Ce type est constitué d'un nom suivi d'un adjectif directement. Nous observons l'exemple ci-dessous :

Le nom du journal	Le titre de la Une d'un journal	Fonctions
El Moujahid	1 « DES AVANCEES DECISIVES » (droit de l'Homme En Algérie)	-Fonction essentielle (S.N sujet « Des avancées ») -Fonction secondaire (S.Nadjectif « décisives »)
El Moujahid	2-« LE MYSTERE BOUTEFLIKA » (radioscopie chef d'Etat)	-Fonction secondaire, (« Le » S.Pronominal) -Fonction essentielle (MYSTERE, S.N sujet)
Horizon	3- « LA GRANDE EPREUVE » (Début de l'examen du BAC Aujourd'hui)	-Fonction secondaire, (« la » S.Pronominal) -Fonction secondaire, (« GRANDE » S.Nadjectival) -Fonction essentielle (« EPREUVE » S.N sujet)

1-Critères morphologiques

Les syntagmes nominaux adjectivaux sont variables en genres et en nombres avec le nom qu'il qualifie comme dans l'exemple 1 (Nom f+ adj.f).

2-Critères distributionnels

Dans l'exemple 2,3 le nom est précédé par un déterminant(Le) : (mystère) (N), Bouteflika (nom propre) (déterminant+Nom m)

3-Critères syntaxiques

Les noms dans les exemples 1, 2,3 ont une fonction primaire essentielle tandis que l'adjectif a une fonction secondaire accessoire.

Ce type est représenté dans les titres en questions avec 43% dans Horizon, 47% dans El Moujahid, 29% Liberté, 38% El Watan.

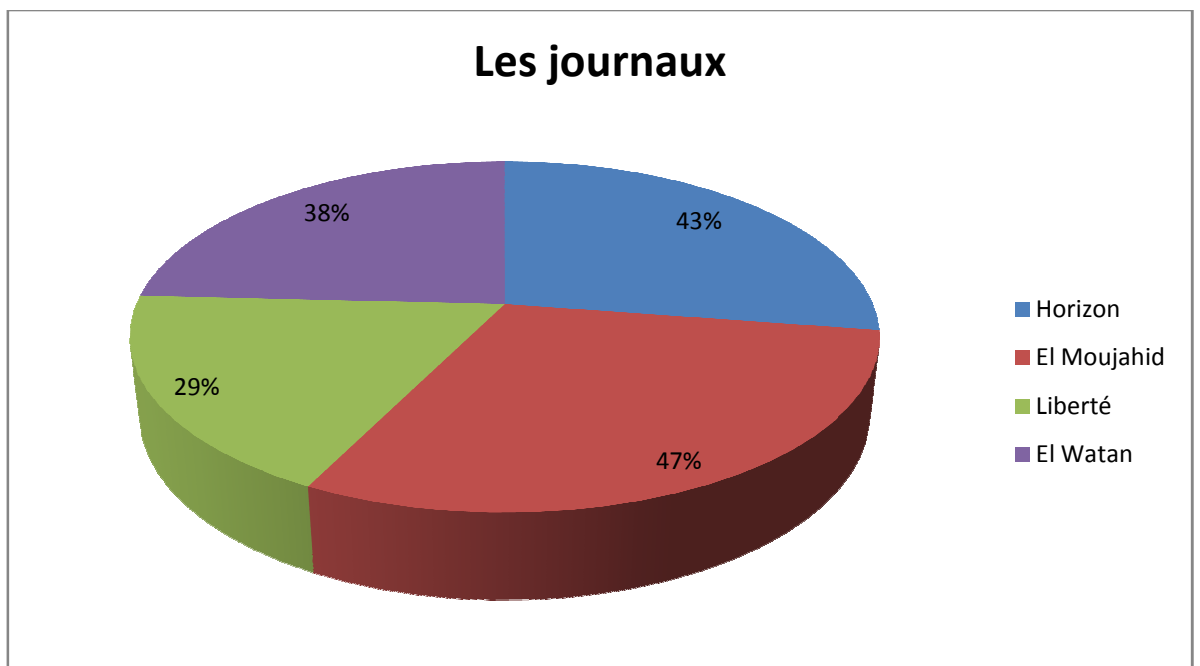


Figure B : la structure du syntagme nominal adjectival dans les journaux.

C- Structures des titres sous forme d'un syntagme nominal avec l'expansion d'un complément

Ce type est constitué d'un nom suivi d'une expansion de complément du nom que nous observons dans les exemples suivants :

Le nom du journal	Le titre de la une du journal	Fonctions
El Watan	1-« <i>Un réseau de soutien démantelé</i> » (attentats terroriste d'Alger du 11 avril 2007)	-Fonction essentielle (S.N sujet «Un réseau ») -Fonction secondaire (Expansion du nom «de soutien ») -Fonction secondaire (S.Nadjectif «démantelé »)
El Watan	2-« <i>Une visite de malaise</i> » (Le premier ministre français à Alger)	-Fonction essentielle (S.N sujet « Une visite ») -Fonction secondaire (Expansion du nom «de malaise »)

1-Critères morphologiques

Le syntagme nominal S.N est constitué d'un nom (Un réseau) suit d'un groupe nominal (Expansion du nom) (de soutien, de malaise), particulièrement avec une expansion prépositionnelle en 'de' comme les exemples 1 et 2. La forme : Nom+ complément du nom.

2-Critères distributionnels

Dans l'exemple 1 et 2 la forme de syntagme nominal S.N avec expansion du nom est très remarquable dans notre corpus.

3-Critères syntaxiques

Les noms dans les exemples 1, 2,3 ont une fonction primaire essentielle par contre le complément du nom a une fonction secondaire accessoire dans ces exemples.

Ce type de structure est représenté dans les titres en question avec 49% dans El Watan, 41% l'Horizon, 37% El Moujahid et 31% Liberté.

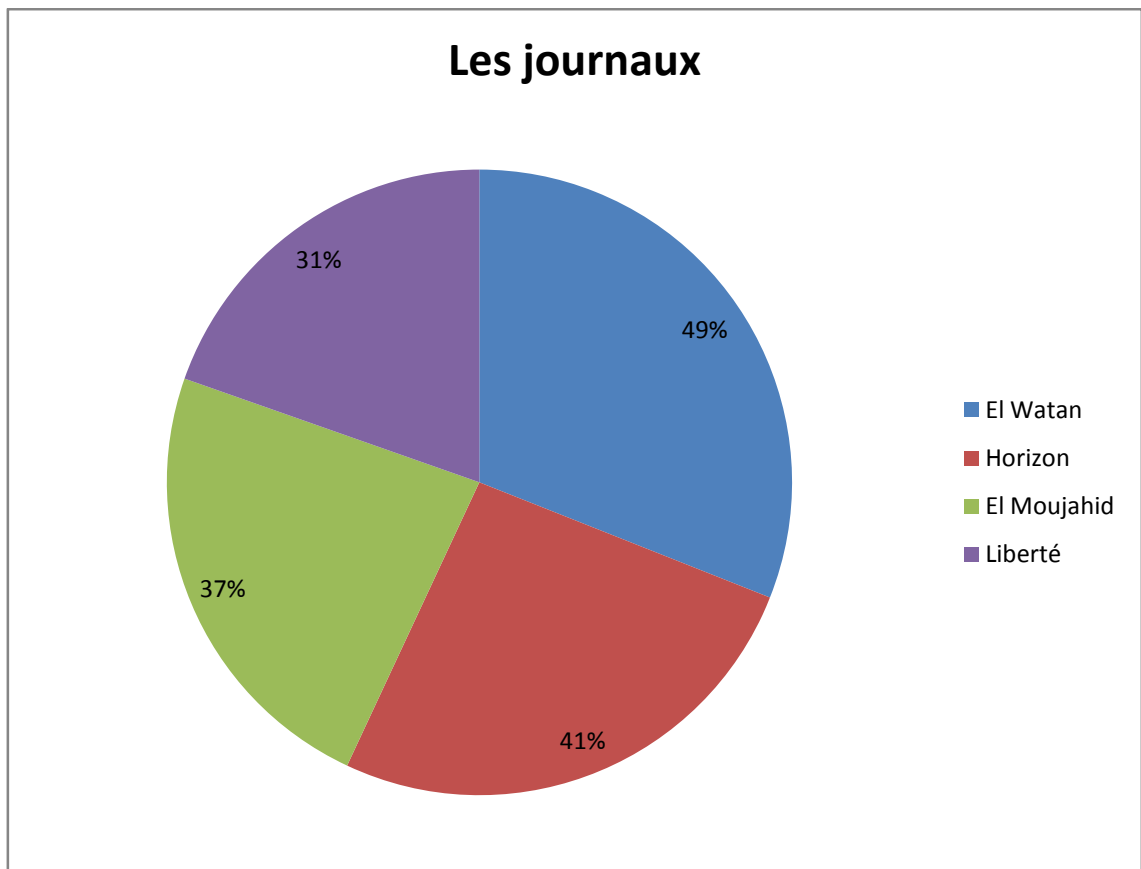


Figure C : la structure S.N avec l'expansion du nom dans les titres des articles.

III-2-Titres sous forme du syntagme verbal (S.V)

Les titres de syntagme verbal sont constitués d'un verbe qui a une fonction primaire essentielle dans la structure de la phrase verbale.

III-2-1-Structures des titres sous forme du syntagme verbal

Le syntagme verbal est constitué du verbe toujours, c'est le pivot et le noyau de la phrase verbale, nous observons les exemples ci-dessous :

Le nom du journal	Le titre de la Une du journal	Fonctions
Liberté	1-CNAPESTE : « <i>des syndicats dénoncent la grève</i> »	-Fonction primaire (S.N sujet « des syndicats ») -Fonction primaire (S.V pivot « dénoncent ») -Fonction primaire (C.O.D « la grève »)
El watan	2-« <i>prison requise contre des proches de CHAKIB KHALIL</i> »	-Fonction primaire (S.N sujet « prison ») -Fonction primaire (S.V pivot « requise ») -Fonction primaire (C.O.D « contre des proches ») -Fonction secondaire (expansion du nom « de CHAKIB KHALIL »)
El Moujahid	3-« <i>Le ministre des Moudjahidin Préside la cérémonie</i> »	-Fonction primaire (S.N sujet « le ministère des Moudjahidin ») -Fonction primaire (S.V pivot « préside ») -Fonction primaire (C.O.D « la cérémonie »)

1-Critères morphologique

Les verbes sont variables en nombre, personne, temps, mode comme ceux-ci d'exemple 1, 2,3 avec les verbes (dénoncent, requise, préside).

2-Critères distributionnels

Les verbes (dénoncent, requise, préside) dans ces exemple (1, 2, 3) sont précédés par un syntagme nominal qui est ' le sujet' (des syndicats, le ministre, prison).

3-Critères syntaxiques

Le verbe est le pivot de la phrase française, c'est autour de lui que s'organisent les fonctions primaires essentielles dans les exemples ci-dessus. Ainsi que la structure syntaxique d'une phrase noyau : Groupe sujet+ groupe verbale. Dans ces phrases , cette structure de base a plusieurs expansions de fonctions secondaires accessoires telles que : C.O.D et C.O.I.

Dans notre corpus, ce type est plus remarquable dans Liberté 47,5%, 46% dans El Watan, 30,25% à El Moujahid et 37% dans Horizon.

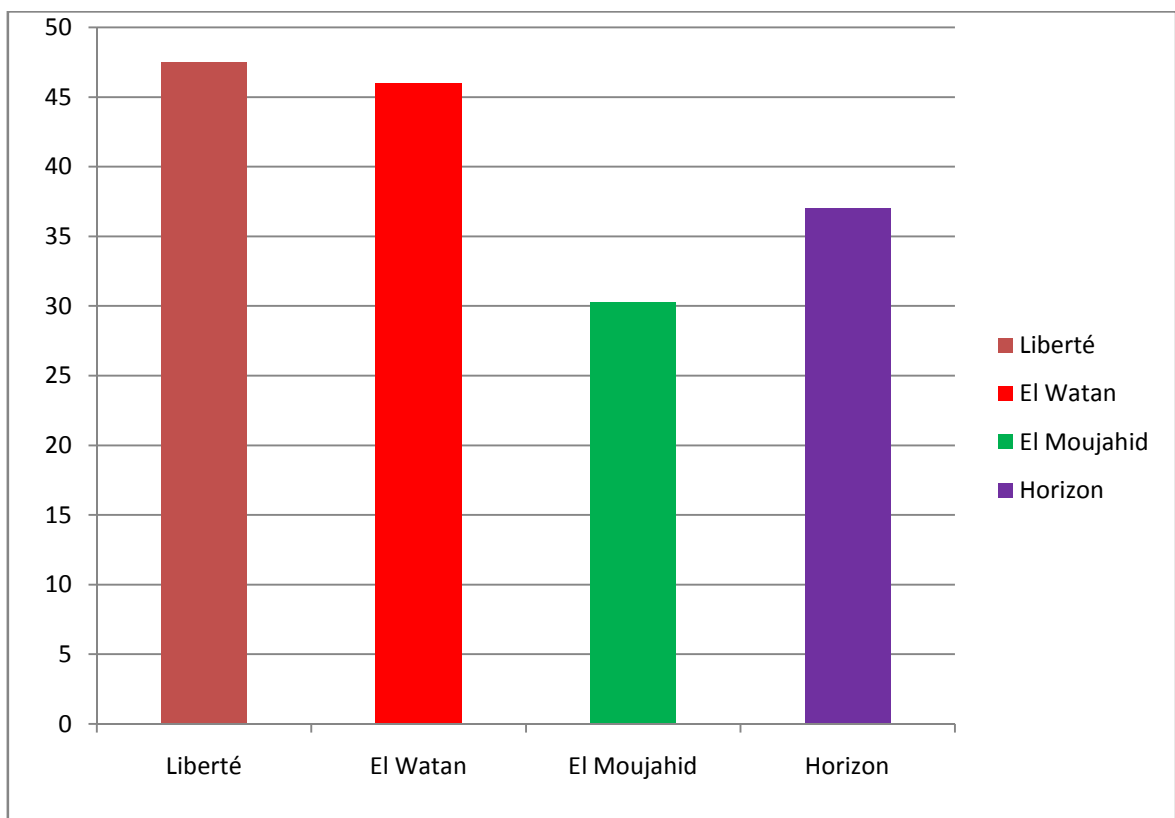


Figure D : les journaux qui utilisent la structure de syntagme verbal

III-3- Structures des titres sous forme du syntagme verbal participial (S.Part.) et infinitival (S.Inf.)

L'infinitif, tête du syntagme infinitival, et le participe passé, tête du syntagme participial mais qui précède par un auxiliaire et le syntagme nominal sujet dans une phrase verbal, en suivant les exemples :

Le nom du journal	Le titre de la une du journal	Fonctions
El Watan	1-LOUISA HENNOUNE répond à TEMMAR : « <i>les Privatisations ont fait exploser la corruption</i> »	-Fonction primaire (S.N sujet « les privatisations ») -Fonction primaire (S.V participial pivot « ont fait »)
Liberté	2-« <i>Sept patriotes assassinés dans une embuscade à maatkas</i> »	-Fonction primaire (S.N sujet « sept patriotes ») -Fonction primaire (S.V participial pivot « assassinés »)
Liberté	3-« <i>plaidoyer pour islam du justice</i> » (congrès féminine à Oran)	-Fonction primaire essentielle (S.V infinitival pivot « plaidoyer »)

1-Critères morphologiques

Les participes passé utilisés dans ces exemples 1 et 2 “on fait ” et “ assassinés” le participe passé peut former à partir de l’auxiliaire être ou avoir au présent + p.p. du verbe comme dans l’exemple 1(ont fait) mais on peut trouver le participe passé seul sans auxiliaire dans la phrase comme l’exemple 2 (assassinés) précède d’un syntagme nominal sujet qui est “ les privatisations ” et “ sept patriotes”. Dans le (3) exemple le verbe « Plaidoyer » est à l’infinitif placé à la tête de la phrase.

2-Critères distributionnels

Le syntagme verbal participial et l’infinitival se trouve souvent dans les titres des journaux et aussi suit d’une expansion de complément de la phrase, le nombre et le genre de ces participes (ont fait, assassinés) s’accordent avec le sujet de phrase(les privatisations ont fait), (les patriotes assassinés), sans doute, les infinitifs ne sont pas complément d’autres verbes.

3-Critères syntaxiques

Les participes ont une valeur passive et sont suivis de complément indiquant l’agent ou lieu. Ils ont une fonction très assurant au sens de la phrase c’est le plus important, tandis que l’infinitif exprime généralement une intention ou un but.

III-4-Structures des titres sous forme des phrases interrogatives

Les syntagmes interrogatifs se sont des adverbes, des pronoms ou des adjectifs interrogatifs utilisés afin de former une question. Nous suivons les extraits exemplaires de la Une :

Le titre du journal	Le titre de la Une du journal	Date d'édition
Liberté	1-« <i>pourquoi le gouvernement garde le silence ?</i> » (après les critiques européennes sur la gestion des importations)	Mardi 24 avril 2018
El watan	2-CNAPEST « <i>La grève de trop</i> » (le syndicat passe à l'acte et déclenche un débrayage illimité)	Mercredi 31 janvier 2018
El watan	3-« <i>comment le pouvoir étouffe les droits de l'Homme</i> » (interdiction de réunion, de manifestation et d'expression)	Samedi 29 juin 2013

1-Critères morphologiques

Pour former un syntagme interrogatif, nous avons besoins des syntagmes nominaux ou verbaux ou bien des syntagmes des adjectifs interrogatifs et aussi il y a le verbe dans l'exemple (1 et 3).

2-Critères distributionnels

Il y a toujours des questions par : pourquoi ? , comment ?, quelles..... + le nom de fonction' sujet'+ verbe (exemple 1 et 2).

3-Critères syntaxiques

Les syntagmes interrogatifs se terminent par un point d'interrogation (?) comme nous avons observé dans les exemples ci-dessus. Les titres interrogatifs a une fonctions servent à poser des questions que l'on suppose être une question du lecteur. Et ensuite le contenu de l'article est une réponse de cette question. Selon MAYER :

« [...] *la forme interrogative aura, elle, pour rôle de poser un problème* »⁵.

⁵MAYER Bernard, *Maitriser l'argumentation*, Paris, Armand colin, 2011, p. 193.

III-5-Structures bisegmentales des titres

C'est une structure syntaxique juxtaposé ou il y a deux parties divisées par la virgule. Nous observons les exemples suivants :

Le nom du journal	Le titre de la Une du journal	Date d'édition
Liberté	1-« <i>BENGHABRIT-CNAPESTE : enfin un accord</i> »	Jeudi 5 avril 2018
El Watan	2 -« <i>voile islamique, le grand débat</i> »	2 décembre 2017
El Watan	3-« <i>les contrats de gaz, le recrutement et (LA HOGRA)</i> »	Samedi 9 juin 2018

1-Critères morphologique

La structure bisegmentale est constitué de deux parties : la première est composé soit par nom+ adjectif+ la virgule(ou deux points) exemple 2. Soit par un paramètre non conventionnel tel que l'emprunt « HOGRA » c'est à dire nom+complé+ virgule+ nom (syntagme nominal).

2-Critères distributionnels

La structure bisegmentale est toujours attribuée avec la partie ou le syntagme qui précède (qui est dans la première partie).

3-Critères syntaxiques

Dans ces exemples qui précèdent, les signes de ponctuation (la virgule, les deux points :) . sans oublier que " HOGRA" dans l'exemple (3) c'est un emprunt employé dans une phrase alternative afin d'expliquer pour arriver à comprendre le contenu de titre de l'article.

***Thème et rhème dans les titres bisegmentaux**

Pour une analyse en thème/rhème des titres bisegmentaux de forme : (N : GN ou P). De plus, les titres bisegmentaux ont pour premier élément un nom. Or, on le sait, le thème est en règle générale un terme nominal placé en tête d'énoncé. On s'accorde à reconnaître au thème une autonomie à la fois référentielle et syntaxique par rapport au rhème. Il est aisé de constater que l'exemple suivant :

-la grève des enseignants : vers une année blanche.

Enfin, Le rapprochement des titres bisegmentaux et des constructions en thème + rhème s'appuie, on le voit, sur des correspondances structurelles incontestables⁶.

III-6- Temps et aspects des verbes titulaires

Pour un titre du syntagme verbal, l'élément principal est le verbe. Il est évident que le temps et l'aspect du verbe jouent un rôle important pour exprimer l'intention de l'auteur.

Le verbe exprime à la fois l'action, le déroulement des événements, mais aussi la chronologie des faits les uns par rapport aux autres. Alors on distingue trois périodes temporelles : le passé, le présent et le futur. Tous les articles confondus, environ 80% des titres ont un verbe au présent. L'état de fait résultant de l'action signifiée par le verbe est mis en avant par rapport à la temporalité du procès dans l'axe du temps.

Le nom du journal	Le titre de la Une	Date d'édition
El watan	1-« <i>L'occident jouent avec le feu</i>	2018
El watan	2-« <i>Le CNAPESTE ne fera pas grève</i> »	8 avril 2018
El watan	3-« <i>Les résidents ont marché à Alger</i> » (<i>malgré l'interdiction ;</i>	Mardi 13 février 2018

⁶ BOSREDON Bernard et TAMBA Irène, *Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points"*, In: *L'Information Grammaticale*, N. 54, 1992.p. 36.
http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_319pdf consulté le 30/6/2018

Dans ces exemples, il y a les verbes qui se conjuguent au présent (jouent), au futur (fera) et au passé composé (ont marché). Alors le plus important parmi ces verbes c'est le présent car il rend visible l'évènement actuel et insiste sur son écho dans le présent du lecteur. On emploie le présent de l'indicatif afin d'actualiser les faits et les évènements quelconques. Selon C.FURET : « *Toutes les études de doctorat ont confirmé que l'utilisation du passé (imparfait, passé composé et plus encore le passé simple) ralentissait le processus de lecteur* »⁷. Par conséquent, le présent est le plus fréquent que d'autres temps, comme l'illustre le tableau suivant :

Journal Temps	El Watan	Liberté	El Moujahid	Horizon
Passé composé	4	9	1	2
imparfait	2	2	3	0
présent	93	64	46	37
Futur simple	1	5	1	2
Total	100	80	51	41

Tableau d'étude de temps des verbes selon les journaux algériens d'expression française.

⁷ FURET. C, *Le titre, pour donner envie de lire*, Ed. CFPJ, Paris, 1995, p.102

Le présent est le temps dominant dans les titres de notre corpus, cependant il y a encore d'autres temps utilisés bien que leurs nombres soient restreints. Nous avons relevé des imparfaits (11 titres soit 2,96%), des passés composés (26 titres soit 6,40%), futur simple (15 titres soit 3,87%).

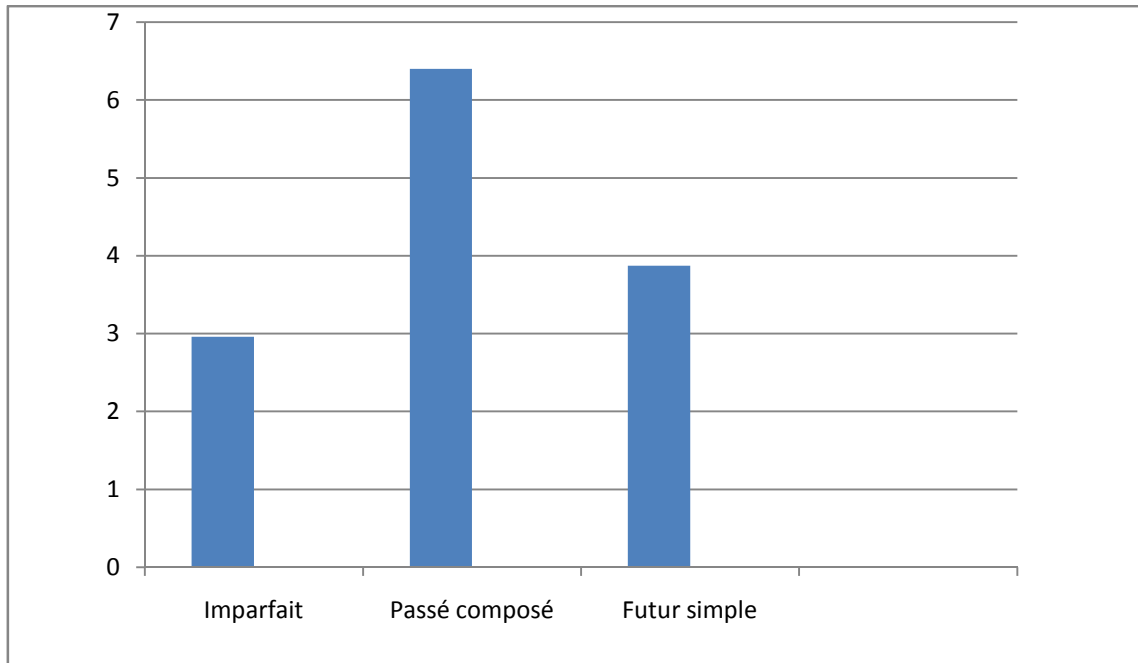


Figure E : Les temps du passé dans des titres du journal

D'une part, la valeur de l'imparfait est de montrer un fait en train de se dérouler dans une portion du passé, ainsi que le passé composé exprime un fait passé, achevé au moment où l'on parle. Ensuite, le futur s'impose quand on envisage les conséquences d'un événement, d'une mesure. Le futur souvent une valeur temporelle et évoque l'avenir de partir du présent de locuteur.

IV-Les phénomènes liés au contact de langues

Dans le discours journalistique, nous avons retrouvé quelques phénomènes particuliers tels que l'emprunt, l'alternance codique qui se définissent comme suit :

IV-1-L'emprunt :

Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur emprunte à une autre langue, sans le traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles de langue d'accueil. Selon le Dictionnaire de linguistique, de Jean Dubois (1973 : 188) : « *Il y a emprunt linguistique quand un parler a utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait*

linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne connaissait pas; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. »⁸

IV-2-L'alternance codique

Ce phénomène aussi appelé *code switching* consiste pour le locuteur à passer d'une langue ou d'une variété à une autre à la suite d'un changement dans la situation d'interaction.

Nous avons trouvé deux exemples concernant ces deux faits précédents :

Le journal	Le titre de la Une	Le fait approprié
horizon	Les contacts de gaz, le recrutement et <u>LA HOGRA</u> .	L'emprunt
Liberté	Plaidoyer pour <u>ISLAM</u> du justice.	Alternance codique

Ces exemples illustrent un cas d'alternances codique intra-phrastiques et d'emprunt que le journaliste emploie pour atteindre un degré d'expressivité qui s'apparente aux pratiques langagières ordinaires orales et dont l'objectif principal est d'augmenter le potentiel référentiel. A côté de ces considérations, nous pouvons souligner un jeu de mot intéressant.

V-Bilan d'analyse

A travers notre analyse, nous parvenons au bilan suivant, à propos de :

1-les phrases :

a-Les phrase courtes et simples sont les plus utilisées dans les titres pour aller droit au but afin de donner l'essentiel de l'article et être attractives.

Ex : « Pénible..... »

-Les phrases longues et complexes ne sont pas fréquemment utilisées seulement dans le cas des phrases bisegmentales.

⁸ Les particularités lexicales dans la presse écrite d'expression française, www.dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/11694/1/bentabet-dounya.pdf consulté le 30/06/2018.

Ex : « Prison requise contre des proches de CHAKIB KHALIL ».

2- Les pronoms : les pronoms les plus utilisés sont les pronoms définis pour identifier le nom ou le sujet dans le titre.

Ex : « Le pourrissement.... »

3- Les adjectifs : les adjectifs le plus employés se sont les adjectives épithètes afin de caractériser le sujet mais aussi d'attirer le lecteur positivement ou négativement.

Ex : « Des avancées décisives »

4-Les adverbes : sont plus au moins utilisés dans notre analyse.

Ex : « Enfin un accord »

5-Les signes de ponctuation : Certains titres contiennent les deux points ou la virgule (cas des phrases bisegmentaux), d'autres se présentent sous forme de phrases interrogative et exclamative).

Ex : « Pourquoi le gouvernement garde le silence ? »

6- La majuscule et le minuscule : nous constatons qu'il ya des titres qui comprennent des majuscules surtout dans les noms propres afin d'accrocher l'œil de lecteur vers le titre abordé, tandis que les minuscules sont utilisés dans des cas appropriés.

Ex : CNAPESTE : « Des syndicats dénoncent la grève »

7- Le temps du verbe : le temps le plus employé est le présent de l'indicatif dans la plus part des titres de journaux pour actualiser et rendre plus vivant les évènements et les faits cités.

Ex : « L'occident jouent avec le feu »

A la lumière de ce bilan, nous ne pouvons évoquer une identité spécifique à chaque quotidien relative à l'utilisation des formes syntaxiques de la phrase.

Nous pouvons par contre suggérer l'existence, sur le plan syntaxique, d'une identité collective, partagée par les différents journaux quotidiens algériens que nous avons pris comme échantillon, à savoir El Watan, Liberté, El Moujahid et Horizon.

Conclusion :

Le recours à la démarche syntaxique envisagée par Nicole LE QUERLER, nous a permis d'appréhender de façon rigoureuse le fonctionnement syntaxique des phrases utilisées dans la Une d'un journal.

Conclusion générale

Dans la presse écrite, les titres des Unes des journaux sont les premiers éléments qui accrochent l'œil du lecteur et l'incitent à la lecture du journal. D'emblée, l'événement fait son apparition dans le titre, « espace de nomination par excellence. C'est là qu'il est présenté aux lecteurs, qu'il est nommé selon l'économie linguistique propre aux médias écrits et qu'il est légitimé en tant qu'information d'actualité. C'est encore à cet endroit de grande visibilité que l'événement, que nous méconnaissons, auquel nous n'avons pas d'accès direct, se présente à nous comme un « déjà-là »¹.

D'un point de vue syntaxique, les titres des Une se présentent sous diverses formes car il n'existe pas de formes « universelles ». Les formes, généralement retrouvées dans la presse écrite, obéissent à des considérations linguistiques, culturelles et parfois liées à l'identité des quotidiens qui adoptent des styles particuliers.

L'analyse syntaxique que nous avons effectuée sur les titres des Unes de la presse algérienne d'expression française, en se basant sur un modèle particulier d'analyse, vise à circonscrire les formes, généralement adoptées, par les différents quotidiens. Aussi, la localisation des formes syntaxiques nous permet de découvrir les visées linguistiques, culturelles qui définissent l'identité de chaque quotidien.

Dans le cadre de notre étude sur les formes syntaxiques des titres des Unes, nous avons réparti notre travail en trois chapitres qui nous ont permis de d'aboutir à des conclusions forts intéressantes. Le Premier chapitre a été consacré à la mise en évidence des notions de base de la syntaxe. Il s'agit de parvenir aux différentes notions de la syntaxe. Aussi, nous avons décrit le cadre de l'analyse syntaxique qui nous sert à l'analyse de notre corpus. Ce cadre est inspiré de l'ouvrage de Nicole LE QUERLER, intitulé *précis de syntaxe française*. Les concepts qu'elle propose seront convoqués lors de notre analyse, autrement dit lors du volet pratique de notre étude.

¹ CALABRESE Laura, Décoder les titres de presse, Les compétences de lecture et les routines rédactionnelles en question, *recherche en communication*, n° 33, 2010.

Le second chapitre a été consacré à la définition des différents paramètres en rapport avec la presse et les titres de la Une. Il s'agit précisément des notions qui gravitent autour de notre corpus et qui, en même temps, justifient son choix.

Le troisième chapitre a été réservé à la mise à l'épreuve de la démarche syntaxique proposée par Nicole LE QUERLER de son ouvrage « *précis de syntaxe français* ». En effet, cette démarche nous a mené à déchiffrer les différentes formes syntaxiques d'un titre de presse selon ses paramètres morphologiques, distributionnels et syntaxiques.

Au terme de notre étude syntaxique qui a porté sur les titres de la Une de quelques quotidiens algériens d'expression française, il s'avère que les formes syntaxiques qu'utilisent des quotidiens ne s'intègrent pas dans un moule identitaire unique et particulier à chaque journal. En effet, une variété de formes syntaxiques des phrases sont utilisées par les différents journaux quotidiens. Ces formes syntaxiques sont toute à fait identifiables dans le modèle de description de Nicole LE QUERLER.

Les seuls phénomènes linguistiques particuliers comme l'emprunt et l'alternance codique, intégrés aux formes syntaxiques usuelles de la phrase française, utilisés dans la presse écrite algérienne et qui à notre avis méritent d'être signalés, relèvent de situation de contact de langues. Parmi ces phénomènes, nous avons retrouvés des cas d'emprunts et d'alternances codiques.

Liste des références bibliographiques

Liste des références bibliographiques

Les ouvrages :

BAYLON PAUL, FABRE Christian, *initiation à la linguistique, cours et applications corrigés*, Nathan, 1990, p.17

BEHI Dagbisso, *Le phénomène de « titrologues » ou lecteurs de titres des journaux*, Abidjan,

BENTAIFOUR Belkacem , *Didactique du texte littéraire. Choisir et exploiter un texte pour la classe*, Tala Editions, Alger, 2009, pp. 94-96 .

BOSREDON Bernard, TAMBA Irène : « *Les formules bisegmentales articulées par un « deux points »* », In: L'Information Grammaticale, N. 54, 1992. pp. 36-44.

CHARAUDEAU P , MAINGUENEAU D, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions du Seuil, 2002, p.187- 418.

COSTAOUEC Denis et GUERIN Françoise, *syntaxe fonctionnelle : théorie et exercice*, Pur, Rennes, 1984, p.31

CUQ Jean Pierre, *Dictionnaire de didactique des langues étrangères et secondes*, Clé International, 2003, p. 29.

ERIKSSON, *le syntagme nominal*, 1980, P. 66

FURET. C, *Le titre, pour donner envie de lire*, Ed. CFPJ, Paris, 1995, p.102

GARRIC Nathalie, *introduction a la linguistique*, Hachette, Paris, 2007, p.10

GREVISSE, *le bon usage*, Bruxelles, de Boeck Université, 2008, p.539.

GUILLAUME, *leçons de linguistique*, série B, Klincksieck, 1971, leçon du 9 décembre 1948, p. 30

KRAEMER Gilles , « *Journaux algériens. De la presse à la toile. Panorama des sites web des quotidiens arabophones et francophones* », Réseaux 2003/6 (no 122), p. 273-285.

Liste des références bibliographiques

LE QUERLER Nicole, *précis de syntaxe française*, presses universitaire de CAEN, 1994, p.10

MAHRAZI Mohand, *les concepts de base en sciences du langage*, office des publications universitaires, 2001, p.91

MAYER Bernard, *Maitriser l'argumentation*, Paris, Armand colin, 2011, p. 193.

MOUILLAUD M, *Grammaire et idiologie de titre de journal*, In Revue mots, Ed Minard, Paris, 1982, P.115-128

MOUNIN G. *Clefs pour la linguistique*, Seghers, 1971, p. 133

NEVEU Franck, *Dictionnaire des sciences du langage*, Tizi-Ouzou, éd Mehdi, BP. 309

PREDESCU Elena , GELAN Cristina , *Discours et langage journalistiques*, BDD-A 20429, Valahia University Press, 2011.

SAUSSURE Ferdinand DE , *Cours de linguistique générale*, éd : Charles Bally, Payot, Paris, 1971, p.10

La webographie :

www.ltml.ci/files/articles5/BEHIDagbisso.pdf, consulté le 29/06/2018.

<http://expositions.bnf.fr/presse/pedago/01.htm>, consulté le 6/6/2018

BOSREDON Bernard et TAMBA Irène, *Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points"*, In: *L'Information Grammaticale*, N. 54, 1992.p.36.http://www.persee.fr/doc/igram_02229838_1992_num_54_1_319pdf.consulté le 30/6/2018

<https://www.linternaute.fr> > Dictionnaire, consulté le 28/06/2018

Les particularités lexicales dans la presse écrite d'expression française, [www.https : dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/11694/1/bentabet-dounya.pdf](https://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/11694/1/bentabet-dounya.pdf).consulté le 30/06/2018.

Annexes

El Watan

LA GRÈVE DU CNAPESTE GÊLÉE
L'année scolaire à sauver

ENFIN ! DÉMONSTRATION DE TONNE DE BLOUDES BLANCHES IMPOSANTE MARCHÉ DES MÉDECINS RÉSIDENTS À CONSTANTINE

MAISRE LA HAUSSE DES PRIX DE LA CONSOMMATION D'ESSENCE AUGMENTE

Fernand Iyazou, mort pour raison d'Etat

ALGER, 12 JANVIER 2018

El Watan

LE COMITÉ DE SOUTIEN À CEVITAL APPELE À UNE MARCHÉ...

MILIEUX D'AFFAIRES ET POUVOIR POLITIQUE

Ali Haddad, l'argent et la succession

Après avoir été dans le viseur du Premier ministre déchu, Abdelmadjid Tebboune, le patron du FCE, Ali Haddad, semble avoir plus que jamais le vent en poupe avec le retour d'Ahmed Ouyahia à la tête de l'Exécutif. Il annonce fièrement, comme pour mieux savourer sa revanche, que désormais «tout est rentré dans l'ordre».

LE RETOUR DE L'ENFANT «PRODIGE»

Le grand chanteur Idir donnera deux concerts à Alger les 4 et 5 janvier 2018 à la Coupole d'Alger, après 40 ans d'absence sur scène.

PLANCHE À BILLETS
UN BESOIN DE 1800 MILLIARDS DA POUR 2018

Le gouvernement sans stratégie ni données fiables



o

La grève du Cnapeste largement suivie, le spectre de l'année blanche plane à Blida, Tizi Ouzou et Béjaia



**Grève des enseignants : vers une année blanche dans
trois wilayas**

"TÉNÉRAIRE D'UN MILITAIRE" DE ZAHIR HADADJEN
Récit personnel et révélations sur la mort d'Abane
 #13

AFIN DE FAIRE ANNULER SA DESTITUTION DE LA PRÉSIDENTIE DE LA LFP
Kerbadj saisit le tribunal administratif et le TAS
 #19

Hotel Liberté Express
 DES SALLES d'attente confortables et modernes, des services personnalisés, des équipements haut de gamme.

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

Hotel Liberté
 La confiance et le confort vous attendent.

LIBERTE

IL Y A EFFECTUÉ UNE VISITE DE DEUX JOURS

Noureddine Bedoui en pompier à Béjaïa
 #3

LE SYNDICAT PASSE À L'ACTE ET DÉCLENCHE UN DÉBRAYAGE ILLIMITÉ
Cnapeste
La grève de trop ?
 #7

ILS RÉCLAMENT LA REPRISE DES COURS
Marche des parents d'élèves à Béjaïa

AS ONT ARRIVÉ DE NOUVEAUX ENFANTS À L'HÔPITAL
MUS SINAÏ MOUS

Les résidents durcissent le ton
 #6

POURQUOI LES ÉGARÉS CONTRE SE DÉCOUVRENT ET MONNE CE FORTIFIAIRE DE SON SAOUD

Pressions sur le MDS
 #1

TRAI DU MANÈGE FINANCIER POUR 2017
1 239 déclarations de soupçon adressées à la CTRF
 #2

Édition d'Alger - ISSN 1111 - 0074

Le Soir
 D'ALGERIE
 www.lesoiralgerie.com
 Quotidien indépendant

● RÉCONCILIATION NATIONALE

Le retour du FIS au bout du processus ?
 PAGE 3



ÉLARGISSEMENT DE MILLIERS DE TERRORISTES EMPRISONNÉS

L'épreuve de trop pour la République
 PAGE 3

Un Bac sous haute surveillance

LE JOUR
D'ALGERIE

Le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur Abdelhak Moudjahid
La Jordanie Malouf Lamine
demande la réouverture de l'école

De nouvelles mesures pour promouvoir l'épargne en devises

Affaire cocaïne: D'influentes personnalités sous mandat de dépôt

Gendarmerie et Justice démontrent leur efficacité



Trump clique la porte des droits de l'homme de l'ONU



L'œuvre et le parcours de l'artiste revisités

Horizons

Les conditions de cessation définitive par un décret

LES INDICATEURS INCSO-ÉCONOMIQUES EN RELATIVE DÉTERIORATION

L'Année
Un jalon important

L'Année
Un jalon important

DÉBUT DE L'EXAMEN DU BAC ALGERIEN DU 1

LA GRANDE ÉPREUVE



ÉCOLE
Le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur Abdelhak Moudjahid

LA GRANDE ÉPREUVE

LE MYSTÈRE BOUTEFLIKA

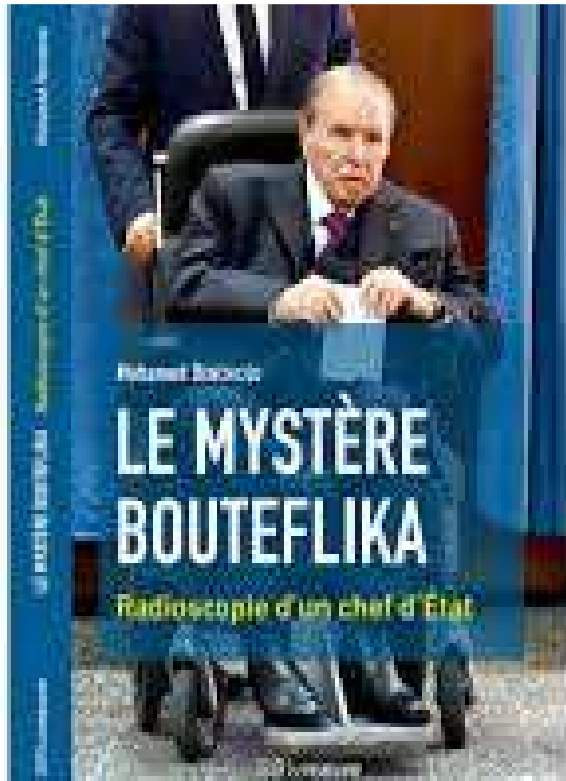
Autopsie d'un chef d'Etat

Le 11 mars 2018, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Bouteflika, il y a eu un événement qui a suscité de nombreuses réactions. Il s'agit de la mort de Bouteflika, le 6 août 2012, à l'âge de 86 ans. Cette mort a été présentée comme naturelle, mais elle a été l'objet de nombreuses spéculations. Les médias ont rapporté que Bouteflika souffrait de problèmes cardiaques, mais ils n'ont pas mentionné les détails de sa maladie. Cette mort a été présentée comme naturelle, mais elle a été l'objet de nombreuses spéculations. Les médias ont rapporté que Bouteflika souffrait de problèmes cardiaques, mais ils n'ont pas mentionné les détails de sa maladie.

Le 11 mars 2018, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Bouteflika, il y a eu un événement qui a suscité de nombreuses réactions. Il s'agit de la mort de Bouteflika, le 6 août 2012, à l'âge de 86 ans. Cette mort a été présentée comme naturelle, mais elle a été l'objet de nombreuses spéculations. Les médias ont rapporté que Bouteflika souffrait de problèmes cardiaques, mais ils n'ont pas mentionné les détails de sa maladie.

Le 11 mars 2018, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Bouteflika, il y a eu un événement qui a suscité de nombreuses réactions. Il s'agit de la mort de Bouteflika, le 6 août 2012, à l'âge de 86 ans. Cette mort a été présentée comme naturelle, mais elle a été l'objet de nombreuses spéculations. Les médias ont rapporté que Bouteflika souffrait de problèmes cardiaques, mais ils n'ont pas mentionné les détails de sa maladie.

Le 11 mars 2018, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Bouteflika, il y a eu un événement qui a suscité de nombreuses réactions. Il s'agit de la mort de Bouteflika, le 6 août 2012, à l'âge de 86 ans. Cette mort a été présentée comme naturelle, mais elle a été l'objet de nombreuses spéculations. Les médias ont rapporté que Bouteflika souffrait de problèmes cardiaques, mais ils n'ont pas mentionné les détails de sa maladie.



FÊTE NATIONALE DE BOSNIE-HERZÉGOVINE
LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA
FÉLICITE SON HOMOLOGUE
BOSNIEN

LE PRÉSIDENT
TURC
A ACHÉVÉ
HIER
SA VISITE
OFFICIELLE
EN ALGÉRIE



EDITORIAL
ENGAGEMENT

Le gouvernement est engagé à poursuivre la réforme initiée suite à la révision constitutionnelle en vue de transposer ses dispositions à divers domaines, comme la liberté d'association, de réunion, de manifestation et d'expression. Toutes ces mesures sont susceptibles de rendre irréversible le processus démocratique impulsé par le Président Bouteflika. À tous ces chantiers, s'ajoute et le projet d'instaurer la démocratie participative et la gouvernance locale, pour encourager les citoyens du pays en matière de contribution à la gestion des affaires de la cité. Sans avoir à subir les conséquences de ce qui était qualifié de Printemps arabe, le pays a pu procéder à la promotion et à la protection des droits de l'homme ; objet auquel est dédié un séminaire spécifique, en l'occurrence le Conseil national des droits de l'homme qui remet régulièrement son rapport au Président de la République pour faire état des évolutions enregistrées en la matière, lors des discussions de certaines organisations, à l'image d'Amnesty International ayant engagé ses efforts de porter un regard objectif sur la situation du pays, ce qu'il avait déploré le gouvernement. Ce dernier a décelé des contre-vertus et des allégations infondées se rapportant à la liberté d'expression, de réunion ou encore aux droits des réfugiés, des migrants et des travailleurs. Ces égarements sont d'autant plus regrettables, que le gouvernement coopère avec l'ensemble des mécanismes des droits de l'homme et s'acquiesce de ses obligations conventionnelles universelles et régionales. D'ailleurs, la question a été évoquée à Genève au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, où il a été réaffirmé que le pays a honoré son engagement, pour approfondir le processus démocratique. En matière de démocratie, le pays a aussi instauré une Haute Instance indépendante de surveillance des élections, pour procéder au contrôle des divers scrutins et veiller à leur transparence ; le vote étant l'un des droits fondamentaux de l'individu pour exprimer son choix des gouvernants et élire l'arbitre. Tous ces acquis n'auraient pu être réalisés n'eût été le rétablissement de la paix et de la sécurité préalables à toute vie politique saine après une décennie de violence terroriste qui a obligé à mettre entre parenthèses le libre exercice des droits. Aujourd'hui, l'expression démocratique, la justice, le respect de la citoyenneté et des valeurs de la République ont eu tous pour effet d'aboutir à l'apaisement de la société pour un vivre-ensemble loin de toute oppression ou discrimination.

13 Djoumada El-Thani 1439 - Jeudi 1^{er} Mars 2018 - N° 16301 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.com - ISSN 1111-0287
EL MOUDJAHID
LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE
DES AVANCÉES DÉCISIVES

37^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU : « L'ALGÉRIE A HONORÉ SES ENGAGEMENTS. »

PARTICIPATION DE LA FEMME DANS LA VIE POLITIQUE
CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ALGER LES 17-18 MARS

LE DANGER DES LAMPES LED EXPOSÉ À NOTRE FORUM

ATTENTION AUX PRODUITS CONTREFAITS!

ENTRETIEN AVEC M. LAHBIRI, DG DE LA PROTECTION CIVILE :

« NOUS POSSÉDONS UNE PUISSANTE FORCE D'INTERVENTION »

EDUCATION
LE CNAPESTE MET FIN À SA GRÈVE



SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ PAR LE MAROC
LES NÉGOCIATIONS DIRECTES, SEULE SOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FAF
Les bilans de Zetchi approuvés



ELLE FAIT LA PROMOTION DE NOUVELLES DESTINATIONS TOURISTIQUES
La Tunisie veut sécuriser son marché algérien



LE DROIT DE SAVOIR, LE DUTER D'INFORMER
LIBERTE



023 22 66 66

SCÉPTICISME À L'APN APRÈS LES RÉPONSES HIER DE HASBELLAOUI
Santé : le ministre peine à rassurer

APRÈS LES CRITIQUES EUROPÉENNES SUR LA GESTION DES IMPORTATIONS
Pourquoi le gouvernement garde le silence



WABET INNOVANTE
Djellab contredit Bouazaphi

EXCERPT LE BILAN DU SECTEUR POUR 2017
Télécoms : baisse du chiffre d'affaires et des investissements

DANS UN DISCOURS LIEN SON NOM CULTURAL
Agriculture : des avancées et des insuffisances

Le résumé

La syntaxe, l'une des composantes de grammaire, s'attache à décrire l'un des aspects assez important de la langue. Celui-ci est l'agencement des unités linguistiques qui forment la charpente de la phrase. Le titre de presse est la page la plus attirante du journal. Il joue un rôle très important dans notre société. La Une est la page la plus importante dans un journal, vu son rôle crucial dans la diffusion des informations quotidiennes par un large publique. C'est par le biais des titres que le lecteur choisit ses lectures. Cette étude a pour objectif d'analyser à travers, des outils théoriques proposés par LE QUERLER les stratégies utilisées par le journaliste afin de convaincre les lecteurs et les inciter à lire en lisant seulement les titres. Ce travail vise à analyser syntaxiquement les titres de la Une des journaux.

Les mots clés : l'analyse syntaxique- le titre de presse- la Une d'un journal- la syntaxe.

الملخص

يعتبر علم بناء الجملة جزء من علم النحو الذي يهتم بوصف احد ابرز مظاهر اللسان أهمية ألا و هو ترابط العناصر اللسانية التي تدخل في تركيب البنيوي للجملة . العنوان الصحفي هو الصفحة الأكثر جدبا للانتباه. فهو يلعب دورا هاما في مجتمعنا .الصفحة الأولى للجريدة هي الأكثر أهمية في قراءة الصحف. نظرا لدوره المهم في نشر المعلومات اليومية لعامة الناس. ومن خلالهما يتمكن القارئ من اختيار قراءته. و تهدف هذه الدراسة إلى اكتشاف من خلال الأدوات النظرية للتحليل البنيوي للجملة المقترحة من طرف نيكول لوكونغلوغ، الاستراتيجيات المستخدمة من طرف الصحفي للوصول إلى إقناع القراء و تشجيعهم على القراءة من خلال تصفح عناوين الصحف فقط. هذا العمل يهدف إلى التحليل البنيوي لعناوين الصفحة الأولى للجراند.

الكلمات المفتاحية : علم بناء الجملة – العنوان الصحفي – الصفحة الأولى للجريدة – التحليل البنيوي للجملة .

Abstract

The syntax defines one of the components of grammar. It attaches to describe one of the most important aspects of language which is arrangement of linguistic units that form the structure of the sentence , While the headline is the most attractive page, it plays an important role in our society .The first page is the most important page in a newspaper, given its crucial role in the dissemination of daily information to general public. It is through securities that the player choose his reading. This study aims to discover the strategies used by the journalist to get to convince readers to encourage them to read by reading the only the headline. For this we opted for a syntax analysis and description of the headlines to get to interpret them afterwards.

Keywords : The syntax – the headline – the first page of a newspaper – analysis of a syntax.